

L'économie résidentielle en Provence-Alpes-Côte d'Azur

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

RAPPORT D'ÉTUDE

Mars 2008



N° 15

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat avec la
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
François Clanché

AUTEUR
Virginie Harrous

RÉDACTEUR EN CHEF
Bernadette Renard

SOMMAIRE

INTRODUCTION :	3
QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE ?	3
L'économie résidentielle, au sens Insee	3
L'économie résidentielle au sens de la base économique	3
MÉTHODOLOGIE	5
Choix des sources	5
Une approche en termes de revenus trop coûteuse en raison de la multiplicité des sources à mobiliser	5
Le choix retenu : l'approche en termes d'emplois, exploitation de CLAP	5
Des reclassifications nécessaires	6
Choix du zonage	7
Partition de la région en zones d'emploi	7
Agrégation de zones d'emploi	9
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	10
Éléments de cadrage	10
Les secteurs d'activité de l'économie résidentielle en Provence-Alpes-Côte d'Azur	11
L'administration publique, principal secteur d'activité de l'économie résidentielle en Provence-Alpes-Côte d'Azur	12
Déclinaison des secteurs d'activité par sous-secteurs	13
Une répartition inégale des salariés de l'économie résidentielle dans les établissements de Provence-Alpes-Côte d'Azur	19
SPÉCIFICITÉS DES ZONES D'ÉTUDE AU SEIN DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	20
Caractéristiques des territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur	20
Trois ensembles de territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur	20
Des secteurs d'activité sous-représentés ou surreprésentés selon les territoires	22
Zone d'emploi de Briançon	26
Zone d'emploi de Gap	28
Zone d'emploi de Digne	30
Zone d'emploi de Draguignan	32
Zone d'emploi d'Arles	34
Zone d'emploi de Fréjus / Saint-Raphaël	36
Zone d'emploi de Toulon	38
Zone d'emploi de Manosque	40
Zone d'emploi d'Apt	42
Zone « Autour de Nice »	44
Zone « Région urbaine Aix-Marseille »	46
Zone « Autour d'Avignon »	48
BIBLIOGRAPHIE	50

PRÉAMBULE

Le but de cette étude est de caractériser l'économie résidentielle dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la localiser et d'en évaluer la spécificité.

Cependant, les contours du concept d'« économie résidentielle » sont aujourd'hui assez flous. Aussi, dans une première partie introductive, nous rappellerons les principales définitions qui existent pour caractériser ce type d'économie. Nous préciserons alors pourquoi, parmi ces définitions, celle que nous avons retenue se base sur une construction proprement interne à l'Insee, alors que la plupart des définitions qui ont émergé au cours des dernières années dérivent de la « théorie de la base économique ». Nous décrirons les sources utilisées et déterminerons le champ de l'étude. Nous montrerons enfin qu'une partition de la région en zones d'emploi, à quelques agrégations près, semble être le zonage le plus adapté pour traiter du thème de l'économie résidentielle.

Les résultats de l'étude seront ensuite exposés, en deux temps :

- une première partie présentera les grandes caractéristiques de l'économie résidentielle régionale ;
- une seconde partie étudiera les spécificités propres à chaque zone d'étude.

INTRODUCTION :

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE ?

En matière d'analyse économique à l'échelon territorial, l'expression « économie résidentielle » renvoie (au moins) à deux définitions distinctes :

- la première relève d'une construction interne à l'Insee ;
- la seconde s'inscrit dans le cadre de la théorie de la base économique.

L'économie résidentielle, au sens Insee

Selon la définition actuelle utilisée par l'Insee, l'« économie résidentielle » désigne **l'ensemble des « activités essentiellement destinées à servir les besoins des populations locales permanentes et des touristes »**¹. Elle regroupe essentiellement les activités suivantes : commerce et réparation automobile, commerce de détail et réparations, bâtiment, transports ferroviaires, transports routiers de voyageurs, agences de voyage, activités financières, activités immobilières, services aux particuliers, éducation, santé, action sociale et administration. Elle se distingue de :

- **l'économie productive**, qui rassemble les secteurs contribuant à la production de biens qui n'ont pas, a priori, vocation à être consommés sur le territoire (agriculture, industrie, commerce de gros, services aux entreprises) ;
- **l'économie publique**, qui regroupe les trois fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière.

Cette typologie mise au point par l'Insee ne correspond pas au paradigme théorique actuel issu de la théorie de la base.

L'économie résidentielle au sens de la base économique

Dans le cadre de la théorie de la base économique, l'expression « économie résidentielle » d'un territoire fait référence aux **flux de revenus captés de l'extérieur par certains résidents situés en dehors de la sphère productive de l'économie locale**. Ces agents économiques sont des personnes qui résident à un moment donné sur un territoire, mais dont les revenus ne proviennent pas de ce territoire. Ce sont notamment :

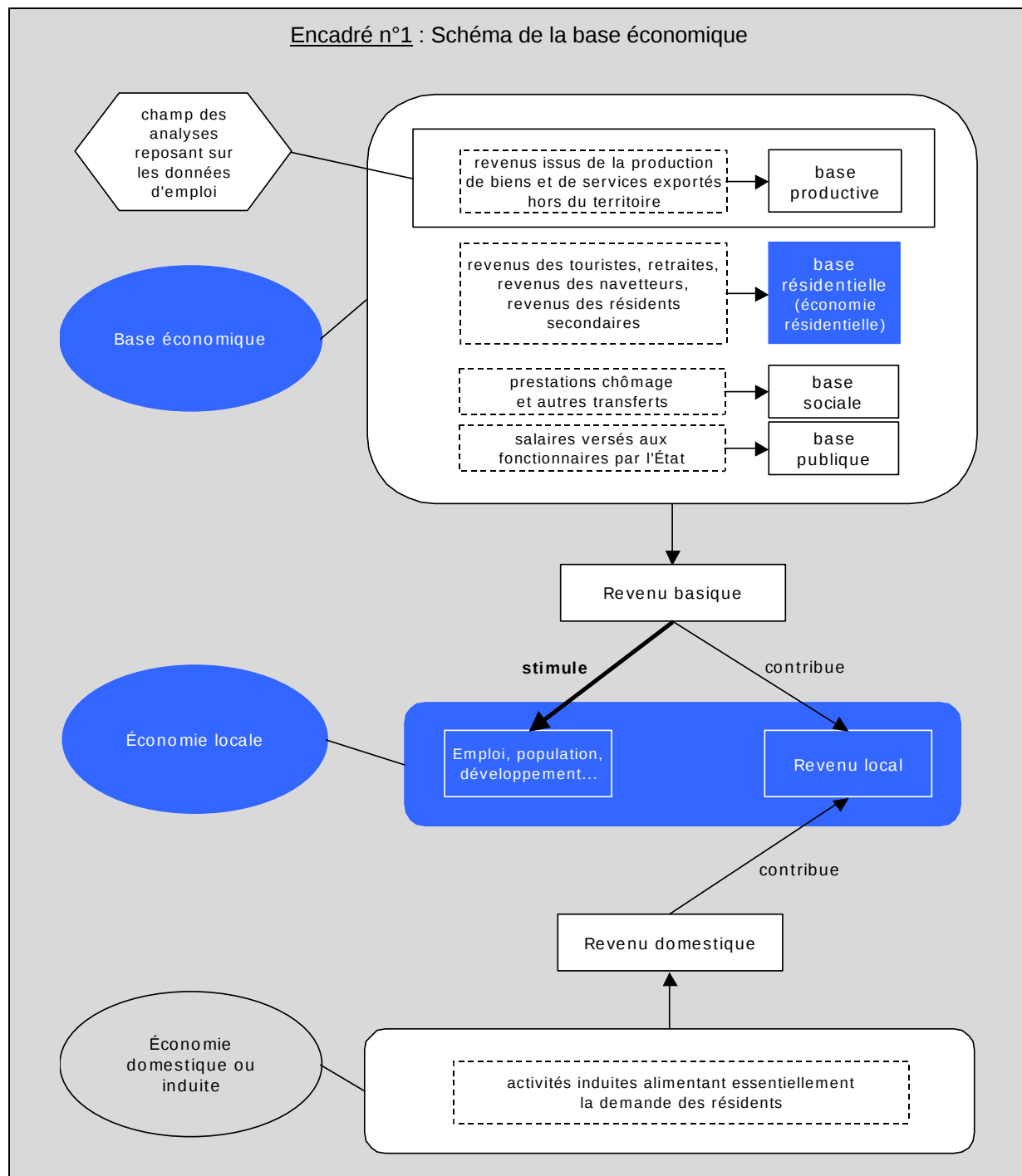
- les retraités, qui bénéficient de revenus versés par des caisses de retraite situées souvent hors du territoire où ils habitent ;
- les « navetteurs », actifs qui résident sur un territoire mais qui travaillent et perçoivent leurs revenus à l'extérieur de ce territoire ;
- les touristes ;
- les résidents secondaires.

Les retraités et les « navetteurs » sont des résidents dits « permanents », tandis que les touristes et les résidents secondaires sont des résidents dits « temporaires ». Dans ce contexte, l'économie résidentielle est parfois désignée par l'expression « économie pré-sentielle ». Ce concept n'est pas figé : ainsi, certains travaux comptabilisent les revenus des agents publics dans ceux de la base résidentielle, considérant que leurs revenus sont versés par un employeur situé hors du territoire où ils résident.

La théorie de la base fait l'hypothèse que le développement d'un territoire est une fonction « croissante » de la somme des revenus captés de l'extérieur par ce territoire. Cette masse de revenus est appelée « base économique » du territoire (cf. encadré n°1). Selon la théorie de la base, les revenus basiques jouent un rôle crucial d'entraînement pour les autres secteurs de l'économie

¹ cf. Sud Insee l'essentiel n°94, juillet 2006

locale dont les activités, dites « induites », visent principalement à alimenter la demande des résidents.



Choix des sources

Les deux définitions développées précédemment renvoient à deux types d'approches distinctes :

- une approche en termes de revenus (au sens de la base économique) ;
- une approche en termes d'emplois (au sens de la construction Insee).

Cette partie vise à analyser la faisabilité statistique de ces deux types d'approches.

Une approche en termes de revenus trop coûteuse en raison de la multiplicité des sources à mobiliser

La description de l'économie résidentielle au sens de la théorie de la base économique nécessite d'estimer des flux de revenus pour des populations variées : retraités, touristes, navetteurs, résidents secondaires, etc. Pour mettre en cohérence de manière rigoureuse la multiplicité des sources statistiques nécessaires², un système de comptabilité économique infra-régional devrait donc être élaboré. En outre, en raison du caractère de plus en plus itinérant des services à la personne³, il est très difficile de mesurer la part du revenu qui est consommée sur place par la base.

La mise en œuvre d'une telle approche n'est actuellement pas possible à un niveau territorial fin. De ce fait, l'analyse en termes de revenus a été écartée.

Le choix retenu : l'approche en termes d'emplois, exploitation de CLAP

La définition de l'expression « économie résidentielle » que nous retiendrons dans cette étude part de celle qui a été élaborée par l'Insee, dans le contexte de l'exploitation du dispositif de **Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP)**. Ce dispositif permet d'obtenir chaque année depuis 2004 une image de l'activité économique locale à partir de la synthèse de sources administratives⁴. Quelle que soit la région, CLAP fournit une information sur la localisation des établissements, l'emploi salarié et la masse des rémunérations versées par les établissements, pour le croisement zone d'emploi (cf. encadré n°2) - nomenclature économique de synthèse en 114 postes (cf. encadré n°3). Les données CLAP les plus récentes sont celles relatives à l'année 2005.

Comparé à d'autres sources, CLAP est l'instrument privilégié par les statisticiens pour analyser l'emploi salarié sur des échelons territoriaux fins. En effet, la localisation des établissements y a fait l'objet d'une attention toute particulière. Certaines sources sont en revanche un peu moins précises sur ce point : par exemple, dans les déclarations annuelles de données sociales (DADS), des salariés peuvent être déclarés comme travaillant au siège, alors que ce n'est pas le cas.

Le champ CLAP 2005 couvre l'ensemble de l'emploi salarié, en dehors de l'intérim, des emplois domestiques, des emplois de l'agriculture et de la défense. Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont donc pas comptabilisés.

NB : dans cette étude, nous n'avons conservé que les établissements employeurs de salariés.

² Notamment UNEDIC, Direction générale des impôts, CNAF, Ministère du Tourisme et les sources relatives aux données sur la consommation et l'emploi des revenus.

³ Le développement des achats sur internet illustre bien ce phénomène.

⁴ SIRENE, EPURE (URSSAF), DADS (Déclarations annuelles de données sociales)

Encadré n°2 : Les 22 zones d'emploi de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Élaborées en 1983, révisées en 1992 par les préfets de région, les 348 zones d'emploi découpent le territoire métropolitain en respectant les limites des régions. Leur élaboration s'est appuyée sur la notion de "bassin d'emploi", constituant autant que possible des zones où l'on vit et travaille à la fois. Toutefois, les grandes aires urbaines, qui ne comportent souvent qu'un seul bassin, ont été généralement découpées en plusieurs zones d'emploi, pour éviter de constituer des zones par trop peuplées. Tel est le cas de l'aire urbaine de Marseille / Aix-en-Provence. De plus, et à la différence de ce qui s'est fait en Rhône-Alpes par exemple, les limites des zones respectent celles des départements, ce qui a quelque peu écarté les zones d'emploi de la réalité des déplacements domicile-travail, constitutive des bassins d'emploi, notamment aux limites des Bouches-du Rhône et du Var d'une part, du Vaucluse d'autre part.

Les zones sont actuellement au nombre de 22 : Manosque, Digne, Gap, Briançon, Cannes-Antibes, Menton, Nice, Aix-en-Provence, Arles, Châteaurenard, l'Étang-de-Berre, Fos-sur-Mer, Marseille-Aubagne, Salon-de-Provence, Brignoles, Draguignan, Fréjus-Saint-Raphaël, Toulon, Apt, Avignon, Carpentras, Orange.

Pour plus de précisions, voir le [lien vers la définition des zones d'emploi sur www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Encadré n°3 : La nomenclature économique de synthèse (NES)

La Nomenclature Économique de Synthèse (NES), adoptée par l'Insee en 1994, est une double nomenclature nationale - d'activités économiques et de produits - agrégée, pertinente pour l'analyse économique. Les regroupements constitués sont un dénominateur commun pour la présentation des statistiques économiques agrégées, valable pour tous les domaines : ils visent à refléter, autant que possible, le comportement d'agents confrontés à leur marché, alors que les structurations de la NACE (Nomenclature des Activités dans la Communauté Européenne) et de la NAF (Nomenclature d'Activités Française) font intervenir d'autres critères, comme les spécificités techniques du processus de production ou l'organisation en filières de production. La NES comprend trois niveaux comportant respectivement 16, 36 et 114 positions.

Pour plus de précisions, voir le [lien vers la NES sur www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Des reclassifications nécessaires

Le dispositif national CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) fournit une répartition des établissements de France en trois « sphères » : productive, résidentielle et publique (*cf. supra*, « *introduction* »). Après avoir étudié de manière précise cette typologie tripartite, nous avons décidé avec la Région, partenaire de cette étude, d'opérer un certain nombre de reclassifications. En particulier, nous avons choisi d'intégrer dans l'économie résidentielle, en plus des secteurs actuellement définis dans CLAP qui relèvent des services à la population, les secteurs de l'économie publique suivants :

- « éducation », dans sa totalité ;
- « santé / action sociale », dans sa totalité ;
- « administration publique », excepté les affaires étrangères et la défense ;
- « activités associatives », à l'exception des activités extra-territoriales.

La pertinence d'effectuer de telles reclassifications est cependant à nuancer. En effet, dans certains cas, ce choix conduit à surestimer l'importance relative de l'économie résidentielle par rapport aux besoins de la population (dans les préfectures et sous-préfectures notamment).

Choix du zonage

Partition de la région en zones d'emploi

Par construction, une zone d'emploi constitue un espace homogène vis-à-vis des concepts de résidence et de travail (*cf. supra, encadré n°2*). Ainsi, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la majorité des trajets effectués par un salarié entre son lieu de résidence et son lieu de travail se font au sein d'une même zone d'emploi. Par exemple, comme le montre la matrice présentée sur la page suivante, 88 % des salariés résidant dans la zone d'emploi de Briançon y travaillent ; 85 % des salariés résidant dans la zone d'emploi de Toulon y exercent une activité. Cette matrice, tirée de l'étude sur les navettes domicile-travail⁵, conduit à retenir comme zonage celui des zones d'emploi. Ce zonage semble en effet le plus approprié pour traiter du thème « économie résidentielle », dans la mesure où la majorité des individus consomment des services dans la zone d'emploi dans laquelle ils résident et travaillent.

Cependant, pour certaines zones d'emploi, les flux à destination de zones d'emploi voisines sont importants, une proportion non négligeable de salariés allant travailler dans une zone d'emploi différente de celle où ils résident. Traiter de l'économie résidentielle dans ces zones d'emploi prises séparément semble peu pertinent. Un regroupement de ces zones d'emploi grâce à l'étude des flux zone de résidence - zone de travail est donc nécessaire. L'analyse de la matrice facilite le repérage de ces zones d'emploi. Les principales sont : Aix-en-Provence, Étang-de-Berre, Châteaurenard, Fos-sur-Mer, Salon-de-Provence, Marseille-Aubagne, Brignoles, Orange, Carpentras, Apt, Avignon.

⁵ Cf. rapport d'étude n°13 « [Les déplacements domicile-travail en 2004 : approche par zone d'emploi](#) », janvier 2008

Flux entre zone d'emploi de résidence et zone d'emploi de travail

	Zones d'emploi du lieu de travail																									
Zones d'emploi de résidence	8227 - La Drôme-Ardèche-Sud	9106-Nîmes	9104-Bagnols-sur-Cèze	9311-Manosque	9312-Digne	9321-Briançon	9322-Gap	9331-Cannes / Antibes	9332-Menton	9333-Nice	9341-Arles	9342-Aix-en-Provence	9344-Étang-de-Berre	9346-Châteaurenard	9347-Fos-sur-Mer	9348-Salon-de-Provence	9349-Marseille / Aubagne	9351-Toulon	9352-Fréjus-Saint-Raphaël	9353-Draguignan	9354-Brignoles	9361-Orange	9362-Carpentras	9363-Apt	9364-Avignon	Autres
9104-Bagnols-sur-Cèze	4%	7%	53%									1%		1%			1%					4%	1%		21%	8%
9311-Manosque				69%	7%		1%	1%		1%		9%	1%				3%			1%	1%			1%		3%
9312-Digne				4%	84%		3%			2%		1%					2%			1%						2%
9321-Briançon						88%	6%			1%							1%									2%
9322-Gap					3%	2%	88%					1%					1%									2%
9331-Cannes / Antibes								82%		11%									1%	1%						4%
9332-Menton								2%	79%	15%																2%
9333-Nice								8%	1%	86%										1%						3%
9341-Arles		6%									64%	2%	1%	4%	8%	1%	5%								4%	4%
9342-Aix-en-Provence												64%	5%		1%	1%	18%	1%			1%			1%	1%	6%
9344-Étang-de-Berre												11%	51%		5%	2%	26%									3%
9346-Châteaurenard		1%	1%								3%	4%	2%	47%	2%	5%	3%						1%	1%	25%	4%
9347-Fos-sur-Mer											2%	3%	7%	1%	66%	3%	12%								1%	3%
9348-Salon-de-Provence											1%	9%	13%	2%	9%	48%	8%								2%	5%
9349-Marseille / Aubagne												5%	3%		1%		84%	1%								4%
9351-Toulon												1%					5%	85%	1%	1%	1%					4%
9352-Fréjus-Saint-Raphaël								5%		2%							1%	3%	80%	4%						4%
9353-Draguignan					1%			8%		2%							1%	6%	12%	61%	3%					4%
9354-Brignoles				2%				1%		1%		11%	1%				15%	8%	1%	4%	50%					4%
9361-Orange	11%	1%	4%		1%							1%					1%					60%	4%		12%	4%
9362-Carpentras	1%	1%	1%	1%				1%		1%		1%		1%			1%					5%	52%	1%	30%	4%
9363-Apt				1%				1%				19%	2%			1%	5%			1%				56%	7%	4%
9364-Avignon	1%	1%	2%									1%		4%			1%					1%	3%	1%	77%	4%

Note de lecture : la diagonale en gras représente les flux domicile-travail intra-zone : ainsi, 88 % des salariés résidant dans la zone d'emploi de Gap y travaillent. Les autres pourcentages représentent les flux de la zone de résidence vers la zone de travail. Par exemple, 7 % des salariés qui résident dans la zone d'emploi de Manosque travaillent dans la zone d'emploi de Digne.

Source : Insee, DADS 2004

Agrégation de zones d'emploi

Dans le cadre de l'étude, certaines zones d'emploi ont donc été agrégées, en fonction des résultats tirés de la matrice :

"Région urbaine Aix-Marseille"	Marseille / Aubagne	Étang-de-Berre	Salon-de-Provence	Fos-sur-Mer	Brignoles	Aix-en-Provence
"Autour de Nice"	Menton	Nice	Cannes / Antibes			
"Autour d'Avignon"	Châteaurenard	Avignon	Carpentras	Orange	Bagnols-sur-Cèze	

* La constitution de la première agrégation, baptisée « Région urbaine Aix-Marseille », s'est basée sur les observations suivantes :

- 26 % des salariés qui résident dans la zone d'emploi de l'Étang-de-Berre travaillent dans celle de Marseille-Aubagne ;
- 13 % des salariés qui résident dans la zone d'emploi de Salon-de-Provence travaillent dans celle de l'Étang-de-Berre, 9 % dans celle d'Aix-en-Provence, 9 % dans celle de Fos-sur-Mer et 8 % dans celle de Marseille / Aubagne ;
- 7 % des salariés qui résident dans la zone d'emploi de Fos-sur-Mer travaillent dans celle de l'Étang-de-Berre et 12 % dans celle de Marseille / Aubagne ;
- 11 % des salariés qui résident dans la zone d'emploi de Brignoles travaillent dans la zone d'emploi d'Aix-en-Provence et 15 % dans celle de Marseille / Aubagne.

* Pour constituer la deuxième agrégation, nommée « Autour de Nice », on a constaté que :

- 15 % des salariés qui résident dans la zone d'emploi de Menton travaillent dans celle de Nice, 2 % travaillent dans la zone d'emploi de Cannes / Antibes ;
- 8 % des salariés qui résident à Nice travaillent dans la zone d'emploi de Cannes / Antibes ;
- 11 % des salariés qui résident dans la zone d'emploi de Cannes / Antibes travaillent dans celle de Nice.

Dans cette agrégation, nous n'avons pas intégré Monaco, bien que des flux importants aient été observés entre cette commune et les communes de la zone d'emploi « Autour de Nice » (par exemple, 7 % des salariés résidant à Nice et 45 % des salariés résidant à Menton travaillent à Monaco). En effet, Monaco étant situé en dehors du territoire français, nous ne disposons pas de données équivalentes à celles que nous avons sur la France.

* Enfin, pour constituer la troisième agrégation, désignée par l'expression « Autour d'Avignon », on a constaté que :

- 25 % des salariés qui résident dans la zone d'emploi de Châteaurenard travaillent dans celle d'Avignon ;
- 30 % des salariés qui résident dans la zone d'emploi de Carpentras travaillent dans celle d'Avignon ;
- 12 % des salariés qui résident dans la zone d'emploi d'Orange travaillent dans celle d'Avignon et 4 % dans celle de Carpentras ;
- 21 % des salariés qui résident dans la zone d'emploi de Bagnols-sur-Cèze travaillent dans celle d'Avignon et 4 % travaillent dans celle d'Orange.

Bagnols-sur-Cèze, zone d'emploi située dans le nord-est du Gard, a été intégrée à l'étude, dans la mesure où, d'une part, elle est limitrophe avec Orange et, d'autre part, on a observé des échanges importants avec les différentes zones répertoriées dans cette troisième agrégation.

NB : tout au long de cette étude, nous désignerons ainsi par « PACA » ou « Provence-Alpes-Côte d'Azur », la zone d'étude qui comprend toutes les communes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais aussi celles de la zone d'emploi de Bagnols-sur-Cèze (nord-est du Gard).

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

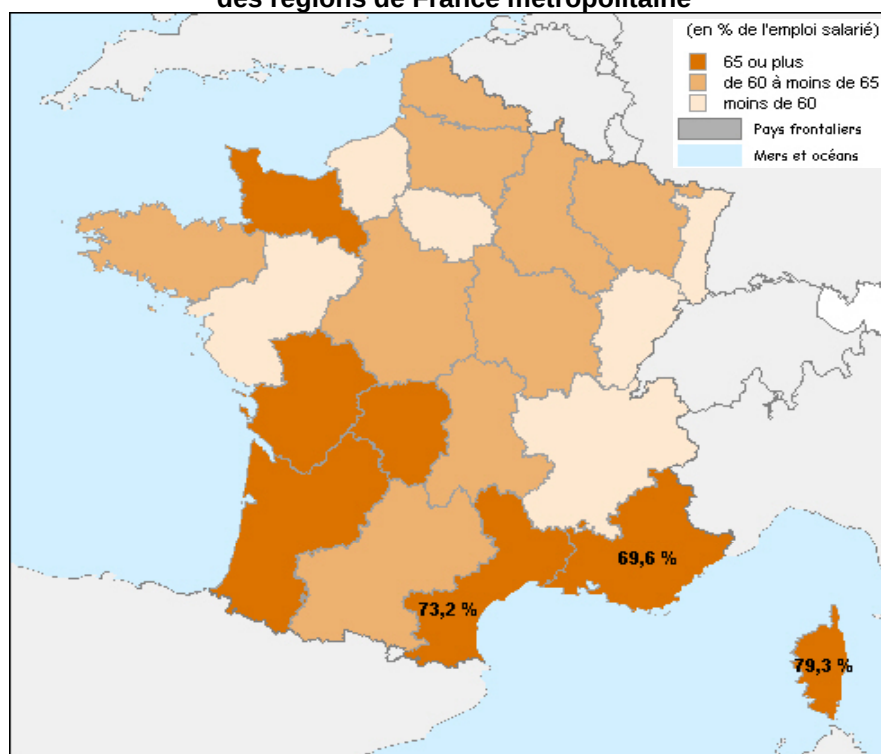
Éléments de cadrage

Fin 2005⁶, la France recense 1,8 million d'établissements employeurs, tous secteurs confondus. Ces établissements emploient plus de 21,7 millions de salariés (hors agriculture, défense, emplois domestiques et intérim). Selon les classifications que nous avons retenues, 63 % de ces salariés travaillent dans l'économie résidentielle, 35,5 % dans l'économie productive et 1,5 % dans l'économie publique non résidentielle⁷.

Les établissements de Provence-Alpes-Côte d'Azur, au nombre de 160 000, comptent environ 1,6 million de salariés, soit 7 % de l'emploi salarié de France métropolitaine. 69,5 % d'entre eux sont situés dans l'économie résidentielle, 29 % dans l'économie productive et 1,5 % dans l'économie publique non résidentielle.

Avec près de 70 % de salariés relevant de l'économie résidentielle, Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe dans le trio de tête des régions pour le poids de l'économie résidentielle dans l'économie totale, derrière la Corse (79,3 %) et le Languedoc-Roussillon (73,2 %, cf. carte ci-dessous).

Poids de l'économie résidentielle dans l'emploi salarié total des régions de France métropolitaine



Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

⁶ Source CLAP au 31/12/2005.

⁷ L'économie publique non résidentielle regroupe les affaires étrangères, la défense, les activités extra-territoriales, la recherche publique, certaines activités culturelles (gestion des bibliothèques et du patrimoine culturel).

Les secteurs d'activité de l'économie résidentielle en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Parmi les 36 secteurs d'activité classés dans la NES 36 (*cf. supra*, « méthodologie », encadré n°3), 15 regroupent des établissements qui relèvent de l'économie résidentielle. Cependant, certains d'entre eux rassemblent des établissements qui appartiennent aussi à l'économie publique ou productive.

Le tableau ci-dessous permet de repérer, parmi les 15 secteurs d'activité qui relèvent de l'économie résidentielle, ceux dont tous les établissements sont entièrement à vocation résidentielle (100 %) et ceux dont une partie seulement est à vocation résidentielle, le reste étant à vocation publique ou productive (c'est le cas par exemple des secteurs « transports » et « industries agricoles et alimentaires »).

Part des salariés travaillant dans l'économie résidentielle par secteur d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Secteurs d'activité	Nombre total de salariés en PACA	Nombre de salariés de l'économie résidentielle en PACA	Part de salariés dans l'économie résidentielle (en %)
Administration publique	221 800	213 700	96,3
Santé, action sociale	203 300	203 300	100,0
Commerce de détail, réparations	136 300	135 600	99,4
Éducation	116 000	116 000	100,0
Construction	105 100	105 100	100,0
Hôtels et restaurants	81 500	80 100	98,4
Activités financières	41 200	41 000	99,3
Commerce et réparation automobile	35 600	35 600	100,0
Transports	80 700	30 300	37,5
Activités associatives et extra-territoriales	29 000	28 900	99,5
Activités immobilières	34 200	28 300	82,8
Postes et télécommunications	36 700	24 000	65,3
Activités récréatives, culturelles et sportives	22 800	21 400	93,4
Services personnels et domestiques	15 400	15 400	100,0
Industries agricoles et alimentaires	27 900	13 800	49,6
Total	1 569 800	1 092 500	69,6

Note de lecture : en PACA, 80 700 salariés travaillent dans le secteur « transports ». Parmi eux, 30 300 exercent une activité pour l'économie résidentielle : ils représentent 37,5 % des salariés de ce secteur dans la région.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

L'administration publique, principal secteur d'activité de l'économie résidentielle en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Parmi les secteurs d'activité de l'économie résidentielle que nous venons de citer, certains relèvent de l'économie résidentielle dite « publique » (comme « administration publique », « santé, action sociale » et « éducation »), d'autres de l'économie résidentielle dite « privée ». Ce découpage résulte de la classification des secteurs d'activité que nous avons réalisée (*cf. supra*, « méthodologie », *partie « des reclassifications nécessaires »*). Le tableau ci-dessous fournit la répartition par secteur d'activité des salariés qui travaillent pour l'économie résidentielle dans la région. On constate que la moitié des salariés de l'économie résidentielle travaillent dans l'économie résidentielle « publique » ; l'autre moitié se répartit dans des secteurs résidentiels « privés ».

Dans la région, les secteurs les plus représentés sont ainsi « administration publique » et « santé, action sociale », qui concernent chacun environ 20 % des salariés de l'économie résidentielle. Avec en moyenne 81 salariés par établissement, le secteur « administration publique » est celui où l'effectif salarié moyen est le plus important.

Parmi les secteurs résidentiels dits « privés », les secteurs « commerce de détail, réparations » et « construction » arrivent en tête, avec environ 10 % des salariés de l'économie résidentielle qui y travaillent.

**Répartition des salariés de l'économie résidentielle par secteur d'activité
et taille moyenne des établissements de l'économie résidentielle
en Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Secteurs d'activité	Nombre de salariés de l'économie résidentielle	Effectif salarié moyen par établissement	Répartition par secteur en PACA (en %)	Répartition par secteur en France (en %)
Administration publique	213 700	81	19,6	17,6
Santé, action sociale	203 300	21	18,6	19,7
Commerce de détail, réparations	135 600	6	12,4	11,5
Éducation	116 000	20	10,6	12,4
Construction	105 100	5	9,6	9,9
Hôtels et restaurants	80 100	6	7,3	5,9
Activités financières	41 000	9	3,7	5,2
Commerce et réparation automobile	35 600	6	3,3	3,1
Transports	30 300	19	2,8	3,5
Activités associatives et extra-territoriales	28 900	7	2,7	2,1
Activités immobilières	28 300	3	2,6	2,1
Postes et télécommunications	24 000	21	2,2	2,2
Activités récréatives, culturelles et sportives	21 400	5	2,0	2,1
Services personnels et domestiques	15 400	3	1,4	1,3
Industries agricoles et alimentaires	13 800	5	1,3	1,2
Total	1 092 500	10	100,0	100,0

Note de lecture : en PACA, 116 000 salariés de l'économie résidentielle travaillent dans le secteur « Éducation », représentant 10,6 % de l'ensemble des salariés travaillant pour l'économie résidentielle. Dans ce secteur, l'effectif moyen par établissement est de 20 personnes. En France métropolitaine, 12,4 % des salariés travaillant pour l'économie résidentielle exercent une activité dans le secteur « Éducation ».

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

De manière générale, l'économie résidentielle en PACA a une structure d'activité relativement proche de celle de la France. Néanmoins, certains secteurs d'activité y sont un peu plus présents, comme « administration publique » (19,6 % contre 17,6 % en France) et « hôtels et restaurants » (7,3 % contre 5,9 %). A l'inverse, en France, la part des salariés de l'économie résidentielle qui travaillent dans les secteurs « éducation », « activités financières » et « transports » est plus importante que dans la région (respectivement 12,4 % en France, contre 10,6 % dans la région, 5,2 % contre 3,7 % et 3,5 % contre 2,8 %).

Déclinaison des secteurs d'activité par sous-secteurs

Une analyse encore plus fine est possible grâce au découpage proposé par la NES 114 (cf. *supra*, « méthodologie », encadré n°3). Pour chaque secteur d'activité de l'économie résidentielle, les tableaux qui suivent donnent la répartition des salariés de l'économie résidentielle en fonction du sous-secteur d'activité des établissements qui les emploient. Les effectifs salariés seront arrondis à la centaine.

Secteur « Administration publique » : Répartition des salariés par type d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Activités	Effectif	Part (en %)
Administration publique générale	147 000	68,8
Activités générales de sécurité sociale	19 200	9,0
Tutelle des activités économiques	12 500	5,9
Police	12 000	5,6
Tutelle des activités sociales	7 100	3,3
Justice	6 000	2,8
Protection civile	5 200	2,4
Distribution sociale de revenus	2 300	1,1
Autres activités d'effectifs inférieurs à 1 %	2 300	1,1
Total	213 700	100,0

Note de lecture : en PACA, 147 000 salariés exercent une activité dans l'administration publique générale. Ils représentent 68,8 % des salariés qui travaillent pour l'économie résidentielle dans le secteur « Administration publique ».

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Secteur « Santé, action sociale » : Répartition des salariés par type d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Activités	Effectif	Part (en %)
Activités hospitalières	100 700	49,5
Autres formes d'action sociale	27 200	13,4
Accueil des personnes âgées	17 800	8,7
Aide à domicile	9 500	4,7
Pratique médicale	8 600	4,2
Aide par le travail, ateliers protégés	7 600	3,7
Laboratoires d'analyses médicales	4 500	2,2
Crèches et garderies d'enfants	4 000	2,0
Ambulances	3 700	1,8
Accueil des adultes handicapés	3 600	1,8
Accueil des enfants en difficulté	3 600	1,8
Accueil des enfants handicapés	3 500	1,7
Pratique dentaire	3 200	1,6
Autres hébergements sociaux	2 800	1,4
Autres activités d'effectifs inférieurs à 1 %	3 000	1,5
Total	203 300	100,0

Note de lecture : en PACA, 100 700 salariés travaillent dans les activités hospitalières. Ils représentent 49,5 % des salariés qui travaillent pour l'économie résidentielle dans le secteur « Santé / Action sociale ».

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

**Secteur « Commerce de détail, réparations » :
Répartition des salariés par type d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Activités	Effectif	Part (en %)
Hypermarchés	23 600	17,4
Supermarchés	17 400	12,8
Com.de dét. d'habillement	12 100	9,0
Com.de dét. de produits pharmaceutiques	11 900	8,8
Com.de dét. divers en magasin spécialisé	7 800	5,7
Com.de dét. d'articles de sport et de loisir	5 700	4,2
Com.de dét. de bricolage	5 200	3,8
Com.de dét. de meubles	4 900	3,6
Com.de dét. d'appareils électroménagers, de radio et de télévision	4 500	3,3
Com.de dét. de viandes et produits à base de viande	3 600	2,7
Com.de dét. de livres, journaux et papeterie	2 600	1,9
Com.de dét. de parfumerie et de produits de beauté	2 600	1,9
Com.d'alimentation générale	2 500	1,8
Com.de dét. de quincaillerie	2 300	1,7
Com.de dét. de la chaussure	2 300	1,7
Com.de dét. de fleurs	2 300	1,7
Com.de dét. d'optique et de photographie	2 200	1,7
Grands magasins	2 100	1,5
Com.de dét. d'équipement du foyer	1 800	1,3
Com.de dét. d'horlogerie et de bijouterie	1 700	1,3
Supérettes	1 400	1,0
Autres activités d'effectifs inférieurs à 1 %	15 200	11,3
Total	135 600	100,0

Note de lecture : en PACA, 23 600 salariés exercent une activité dans les hypermarchés. Ils représentent 17,4 % des salariés qui travaillent pour l'économie résidentielle dans le secteur « Commerce de détail, réparations ».

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

**Secteur « Éducation » :
Répartition des salariés par type d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Activités	Effectif	Part (en %)
Enseignement secondaire général	46 500	40,1
Enseignement primaire	26 000	22,4
Enseignement supérieur	16 500	14,2
Enseignement secondaire technique ou professionnel	13 100	11,3
Formation des adultes et formation continue	8 600	7,4
Autres enseignements	3 900	3,4
Ecoles de conduite	1 400	1,2
Total	116 000	100,0

Note de lecture : en PACA, 46 500 salariés exercent une activité dans l'enseignement secondaire général. Ils représentent 40,1 % des salariés qui travaillent pour l'économie résidentielle dans le secteur « Éducation ».

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Secteur « Construction » :
Répartition des salariés par type d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Activités	Effectif	Part (en %)
Travaux de maçonnerie générale	26 000	24,7
Travaux d'installation électrique	14 300	13,6
Construction de bâtiments divers	7 400	7,1
Peinture	6 700	6,4
Terrassements divers, démolition	5 700	5,5
Installation d'eau et de gaz	5 700	5,4
Installation d'équipements thermiques et de climatisation	5 000	4,8
Construction de chaussées routières et de sols sportifs	4 100	3,9
Menuiserie métallique; serrurerie	3 800	3,7
Menuiserie bois et matières plastiques	3 600	3,5
Terrassements en grande masse	2 500	2,4
Revêtement des sols et des murs	2 400	2,3
Construction de maisons individuelles	2 100	2,0
Travaux de finition	1 800	1,7
Réalisation de réseaux	1 700	1,6
Plâtrerie	1 700	1,6
Construction de lignes électriques et de télécommunications	1 300	1,3
Travaux d'isolation	1 300	1,2
Autres travaux spécialisés de construction	1 200	1,1
Travaux de charpente	1 100	1,1
Autres activités d'effectifs inférieurs à 1 %	5 700	5,4
Total	105 100	100,0

Note de lecture : en PACA, 26 000 salariés exercent une activité dans les travaux de maçonnerie générale. Ils représentent 24,7 % des salariés qui travaillent pour l'économie résidentielle dans le secteur « Construction ».

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Secteur « Hôtels et restaurants » :
Répartition des salariés par type d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Activités	Effectif	Part (en %)
Restauration de type traditionnel	27 300	34,1
Hôtels touristiques avec restaurant	17 300	21,6
Restauration de type rapide	12 200	15,2
Autres hébergements touristiques	4 600	5,8
Cantines et restaurants d'entreprises	3 800	4,8
Débits de boissons	3 700	4,7
Hôtels touristiques sans restaurant	2 900	3,7
Restauration collective sous contrat	2 900	3,7
Traiteurs, organisation de réceptions	1 400	1,8
Cafés tabac	1 200	1,5
Exploitation de terrains de camping	1 200	1,5
Autres activités d'effectifs inférieurs à 1 %	1 500	1,9
Total	80 100	100,0

Note de lecture : en PACA, 27 300 salariés exercent une activité dans la restauration de type traditionnel. Ils représentent 34,1 % des salariés qui travaillent pour l'économie résidentielle dans le secteur « Hôtels et restaurants ».

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Secteur « Activités financières » :
Répartition des salariés par type d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Activités	Effectif	Part (en %)
Banques	13 100	32,0
Banques mutualistes	7 900	19,2
Auxiliaires d'assurance	5 000	12,2
Assurance dommages	4 200	10,3
Caisses d'épargne	4 200	10,2
Assurance relevant du code de la mutualité	2 600	6,5
Assurance-vie et capitalisation	800	2,1
Distribution de crédit	800	2,1
Banque centrale	600	1,6
Gestion de portefeuilles	500	1,3
Autres auxiliaires financiers	500	1,2
Organismes de placement en valeurs immobilières	400	1,1
Autres activités d'effectifs inférieurs à 1 %	200	0,5
Total	41 000	100,0

Note de lecture : en PACA, 13 100 salariés exercent une activité dans les banques. Ils représentent 32,0 % des salariés qui travaillent pour l'économie résidentielle dans le secteur « Activités financières ».

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Secteur « Commerce et réparations automobiles » :
Répartition des salariés par type d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Activités	Effectif	Part (en %)
Commerce de véhicules automobiles	16 300	45,9
Entretien et réparation de véhicules automobiles	10 400	29,3
Commerce de détail de carburants	2 600	7,2
Commerce de détail d'équipements automobiles	2 400	6,7
Commerce de gros d'équipements automobiles	2 300	6,5
Commerce et réparation de motocycles	1 600	4,5
Total	35 600	100,0

Note de lecture : en PACA, 16 300 salariés exercent une activité dans le commerce de véhicules automobiles. Ils représentent 45,9 % des salariés qui travaillent pour l'économie résidentielle dans le secteur « Commerce et réparations automobiles ».

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Secteur « Transports » :
Répartition des salariés par type d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Activités	Effectif	Part (en %)
Transports ferroviaires	9 000	29,9
Transports urbains de voyageurs	6 100	20,1
Agences de voyage	4 300	14,3
Transports routiers réguliers de voyageurs	4 000	13,3
Transports aériens réguliers	2 800	9,2
Téléphériques, remontées mécaniques	1 600	5,3
Autres transports routiers de voyageurs	1 300	4,4
Transports de voyageurs par taxis	800	2,5
Transports aériens non réguliers	400	1,2
Total	30 300	100,0

Note de lecture : en PACA, 9 000 salariés exercent une activité dans les transports ferroviaires. Ils représentent 29,9 % des salariés qui travaillent pour l'économie résidentielle dans le secteur « Transports ».

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Secteur « Activités associatives et extra-territoriales » :
Répartition des salariés par type d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Activités	Effectif	Part (en %)
Organisations associatives	22 300	77,3
Organisations patronales et consulaires	3 600	12,4
Organisations professionnelles	1 200	4,0
Organisations religieuses	900	3,2
Syndicats de salariés	900	3,0
Total	28 900	100,0

Note de lecture : en PACA, 22 300 salariés exercent une activité dans les organisations associatives. Ils représentent 77,3 % des salariés qui travaillent pour l'économie résidentielle dans le secteur « Activités associatives et extra-territoriales ».

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Secteur « Activités immobilières » :
Répartition des salariés par type d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Activités	Effectif	Part (en %)
Administration d'immeubles résidentiels	11 200	39,7
Agences immobilières	9 300	32,6
Location de logements	5 300	18,9
Promotion immobilière de logements	1 400	4,8
Marchand de biens immobiliers	1 200	4,1
Total	28 300	100,0

Note de lecture : en PACA, 11 200 salariés exercent une activité dans l'administration d'immeubles résidentiels. Ils représentent 39,7 % des salariés qui travaillent pour l'économie résidentielle dans le secteur « Activités immobilières ».

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Secteur « Postes et télécommunications » :
Répartition des salariés par type d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans ce secteur, la totalité des salariés de l'économie résidentielle exercent une activité dans les postes nationales.

Secteur « Activités récréatives, culturelles et sportives » :
Répartition des salariés par type d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Activités	Effectif	Part (en %)
Autres activités sportives	6 500	30,2
Activités artistiques	3 200	15,0
Jeux de hasard et d'argent	3 100	14,6
Gestion d'installations sportives	1 700	7,8
Gestion de salles de spectacles	1 100	5,1
Services annexes aux spectacles	1 100	5,0
Protection de films cinématographiques	800	3,9
Autres activités récréatives	600	2,7
Edition de chaînes généralistes	500	2,5
Gestion du patrimoine culturel	500	2,4
Activités de radio	400	1,8
Gestion du patrimoine naturel	300	1,4
Manèges forains et parcs d'attractions	300	1,3
Agences de presse	200	1,1
Activités diverses du spectacle	200	1,1
Production de films institutionnels et publicitaires	200	1,1
Autres activités d'effectifs inférieurs à 1 %	700	3,1
Total	21 400	100,0

Note de lecture : en PACA, 3 200 salariés travaillent dans les activités artistiques. Ils représentent 15,0 % des salariés qui travaillent pour l'économie résidentielle dans le secteur « Activités récréatives, culturelles et sportives ».

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Secteur « Services personnels et domestiques » :
Répartition des salariés par type d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Activités	Effectif	Part (en %)
Coiffure	9 600	62,4
Soins de beauté	1 300	8,2
Blanchisserie - teinturerie de détail	1 200	7,8
Autres services personnels	1 200	7,5
Pompes funèbres	1 100	7,1
Blanchisserie - teinturerie de gros	400	2,9
Activités thermales et thalassothérapie	300	2,1
Autres soins corporels	200	1,5
Autres activités d'effectifs inférieurs à 1 %	100	0,4
Total	15 400	100,0

Note de lecture : en PACA, 9 600 salariés exercent une activité dans la coiffure. Ils représentent 62,4 % des salariés qui travaillent pour l'économie résidentielle dans le secteur « Services personnels et domestiques ».

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Secteur « Industries agricoles et alimentaires » :
Répartition des salariés par type d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Activités	Effectif	Part (en %)
Boulangerie et pâtisserie	9 600	69,6
Chocolaterie, confiserie	1 700	12,3
Cuisson et produits de boulangerie	1 400	9,8
Pâtisserie	1 200	8,3
Total	13 800	100,0

Note de lecture : en PACA, 9 600 salariés travaillent dans la boulangerie et la pâtisserie. Ils représentent 69,6 % des salariés qui travaillent pour l'économie résidentielle dans le secteur « Industries agricoles et alimentaires ».

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Une répartition inégale des salariés de l'économie résidentielle dans les établissements de Provence-Alpes-Côte d'Azur

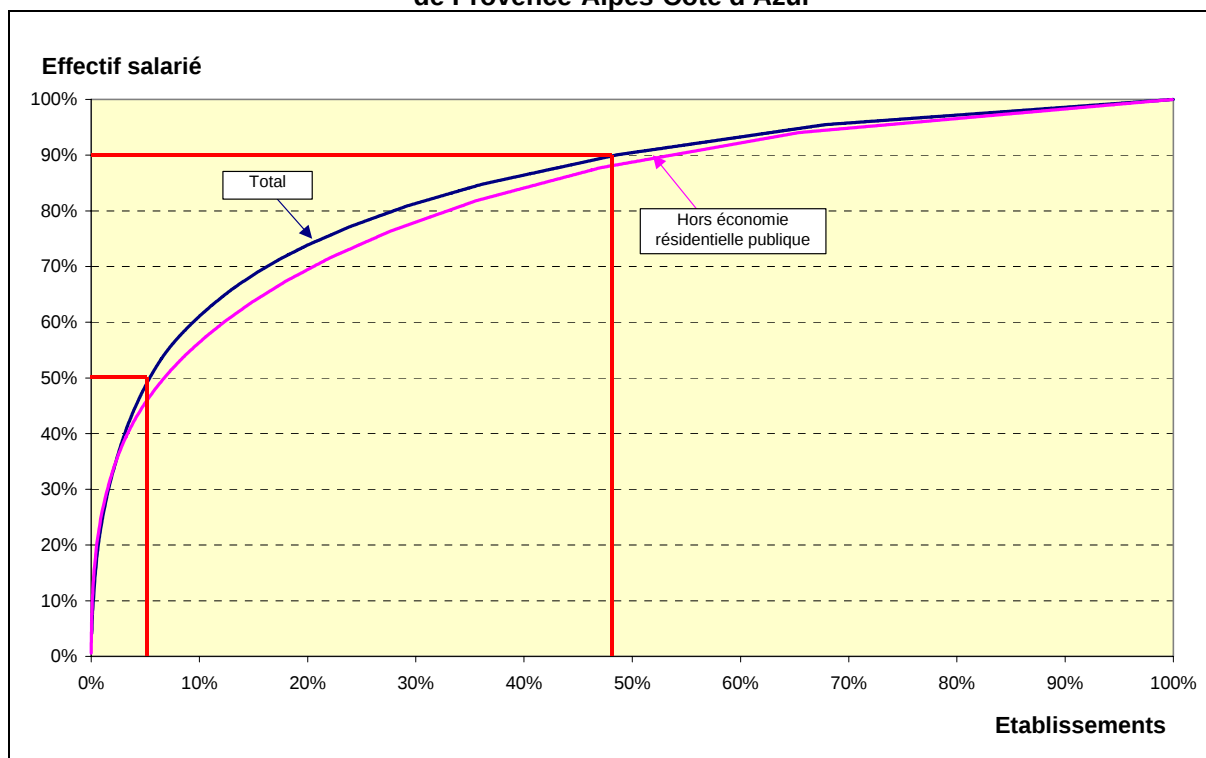
Les salariés travaillant pour l'économie résidentielle dans la région sont inégalement répartis au sein des établissements qui les emploient. En effet, la moitié d'entre eux sont concentrés dans 5 % seulement des établissements de la région (cf. *graphique ci-dessous*). A l'opposé, 10 % travaillent dans 52 % des établissements à vocation résidentielle de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Deux principaux constats peuvent être tirés du graphique :

- 1) Un petit nombre d'établissements de la région concentrent un très grand nombre de salariés travaillant dans l'économie résidentielle.
- 2) PACA est dotée d'un très grand nombre de petits établissements (c'est-à-dire de faible effectif) à vocation résidentielle.

En revanche, on a constaté que les salariés de l'économie résidentielle ne sont pas davantage concentrés dans les établissements relevant du secteur résidentiel public (administration publique, éducation, santé / action sociale) que dans les établissements relevant du secteur résidentiel privé. La répartition est en effet très proche.

Répartition des salariés de l'économie résidentielle dans les établissements de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

N.B. : sur le graphique ci-dessus (ou courbe de concentration), les établissements sont rangés par ordre décroissant de leur effectif salarié. Ainsi, « à gauche » de l'axe horizontal figurent les « gros établissements » alors que l'on retrouve les plus « petits » à droite.

En France, la concentration des salariés de l'économie résidentielle est un peu plus forte : la moitié des salariés de l'économie résidentielle sont employés dans 3 % des établissements à vocation résidentielle. Le nombre de petits établissements est également plus important : 10 % des salariés de l'économie résidentielle travaillent dans 60 % des établissements de France.

La seconde partie de l'étude va permettre de savoir comment se répartissent les salariés de l'économie résidentielle dans les établissements des différents territoires de la région.

SPÉCIFICITÉS DES ZONES D'ÉTUDE AU SEIN DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Caractéristiques des territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Trois ensembles de territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'économie résidentielle est prépondérante en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cependant, si en moyenne 70 % des salariés de la région travaillent dans l'économie résidentielle, des disparités existent entre les zones. Ainsi, dans la zone d'emploi « Autour d'Avignon », qui regroupe les zones d'emploi de Châteaurenard, Avignon, Carpentras, Orange et Bagnols-sur-Cèze (nord-est du Gard), moins de 65 % des salariés exercent une activité à vocation résidentielle (*cf. tableau ci-dessous*). A l'inverse, dans la zone d'emploi de Briançon, ils sont environ 90 %.

En revanche, le nombre moyen de salariés par établissement qui travaillent dans l'économie résidentielle varie peu d'une zone à l'autre : entre 6 et 11 salariés.

**Poids de l'économie résidentielle : part des salariés de l'économie résidentielle
dans les territoires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Zone d'étude	Poids de l'économie résidentielle (en %)	Effectif salarié moyen par établissement
Briançon	90,1	8
Gap	80,7	8
Digne	79,5	8
Draguignan	77,7	8
Arles	76,2	9
Fréjus / Saint-Raphaël	74,6	6
Toulon	74,3	10
Manosque	74,2	7
Apt	73,3	7
"Autour de Nice"	71,7	9
"Région urbaine Aix-Marseille"	66,4	11
"Autour d'Avignon"	64,3	9
PACA	69,6	10

Note de lecture : dans la zone d'emploi de Digne, 79,5 % des salariés exercent une activité à vocation résidentielle. Les établissements de cette zone comptent en moyenne 8 salariés.

Source : Insee, CLAP 2005

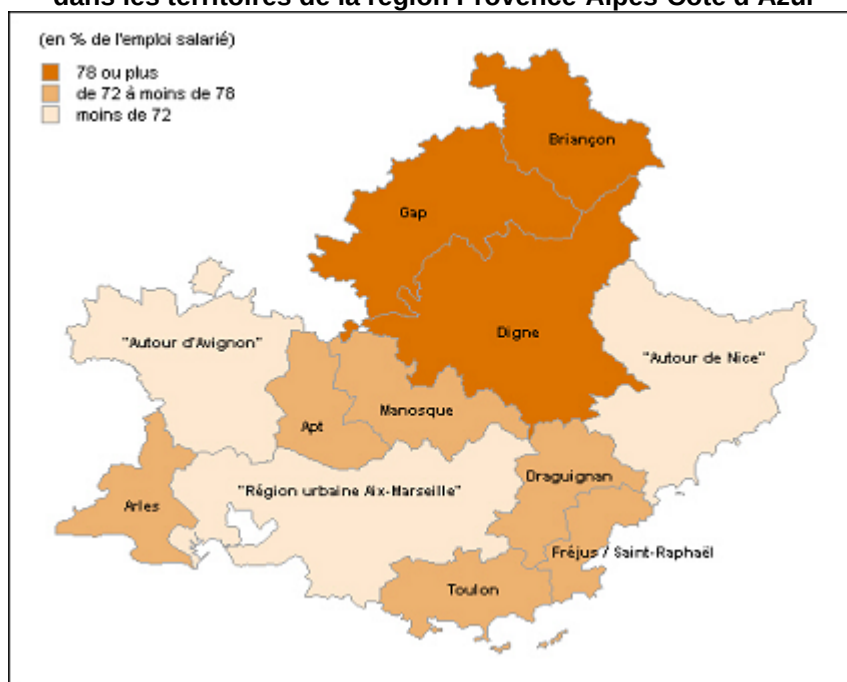
Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Une typologie des territoires de la région en trois groupes peut être dégagée des résultats présentés ci-dessus :

- Un premier groupe rassemble des zones d'emploi de type « alpin », caractérisées par des massifs montagneux. Ce groupe, auquel appartiennent les zones d'emploi de Briançon, Gap et Digne, se distingue par sa forte présence de l'économie résidentielle (poids compris entre 80 et 90 %).
- Un deuxième groupe rassemble des zones d'emploi centrées autour de villes « moyennes » (Draguignan, Arles, Fréjus / Saint-Raphaël, Manosque, Apt). La zone d'emploi de Toulon appartient également à cet ensemble, bien qu'elle soit centrée autour d'une ville de taille importante. Dans ce groupe, le poids de l'économie résidentielle oscille autour de 75 %.
- Enfin, un troisième groupe est constitué par des zones de type « métropolitain ». Les agrégations de zones d'emploi que nous avons nommées « Autour de Nice », « Région urbaine Aix-Marseille » et « Autour d'Avignon » composent ce groupe. Celui-ci se caractérise par son faible poids de l'économie résidentielle (inférieur à environ 70 %).

La carte ci-dessous permet de visualiser la répartition des salariés de l'économie résidentielle dans la région.

**Poids de l'économie résidentielle
dans les territoires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**



Note de lecture : dans la zone d'emploi de Gap, plus de 78 % des emplois relèvent de l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

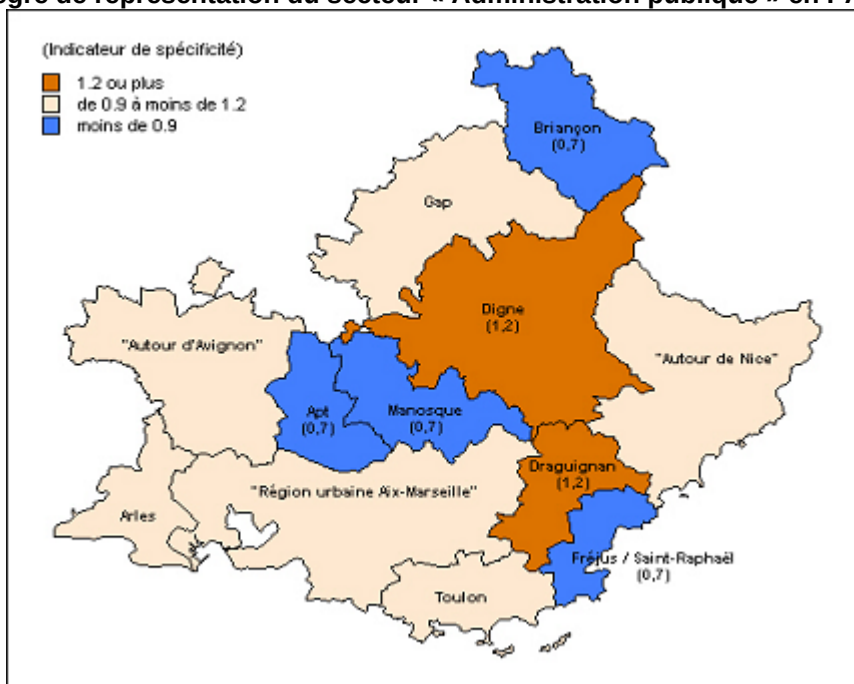
Des secteurs d'activité sous-représentés ou surreprésentés selon les territoires

Afin d'analyser la spécificité des territoires de la région, nous avons construit pour chaque secteur d'activité un indicateur qui établit le rapport entre, d'une part, la répartition des salariés de l'économie résidentielle dans la zone d'étude considérée et, d'autre part, celle observée en PACA. Lorsqu'il est proche de 1, cela signifie que le poids du secteur est proche dans les deux zones ; lorsqu'il est supérieur à 1, que la représentation du secteur est plus forte dans la zone d'étude que dans la région ; lorsqu'il est inférieur à 1, que la représentation du secteur est moins forte dans la zone d'étude que dans la région. Nous appellerons cet indicateur « indicateur de spécificité ».

Les cartes présentées ci-dessous permettent, pour quelques secteurs d'activité (« administration publique », « commerce de détail, réparations », « éducation », « construction », « hôtels et restaurants » et « transports »), de repérer les territoires où le secteur d'activité considéré est surreprésenté (ou sous-représenté) par rapport à la région.

Lorsque l'indicateur de spécificité est compris entre 0,9 et 1,1⁸, le territoire concerné est « proche » de la moyenne régionale : celui-ci est alors coloré en beige clair. Les zones en orange foncé indiquent quant à elles une surreprésentation du secteur d'activité par rapport à la région, tandis que les zones en bleu foncé mettent en évidence une sous-représentation du secteur par rapport à la moyenne régionale.

Degré de représentation du secteur « Administration publique » en PACA



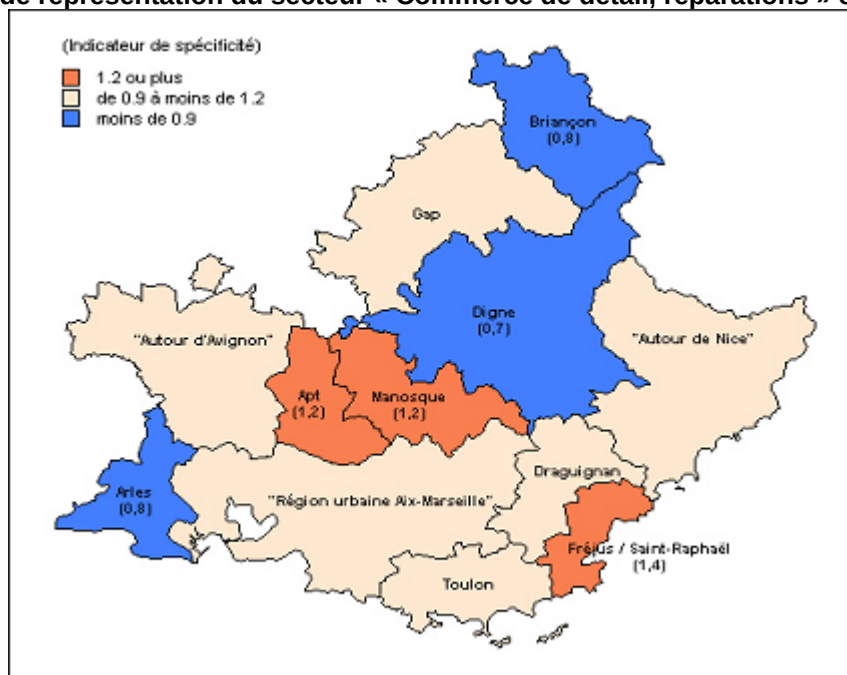
Note de lecture : Par rapport à la région, le secteur « Administration publique » est surreprésenté dans la zone d'emploi de Digne, alors qu'il est sous-représenté dans celle de Manosque.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

⁸ L'intervalle représenté sur la carte inclut 0,9 mais exclut 1,2 : [0,9 ;1,2[.

Degré de représentation du secteur « Commerce de détail, réparations » en PACA

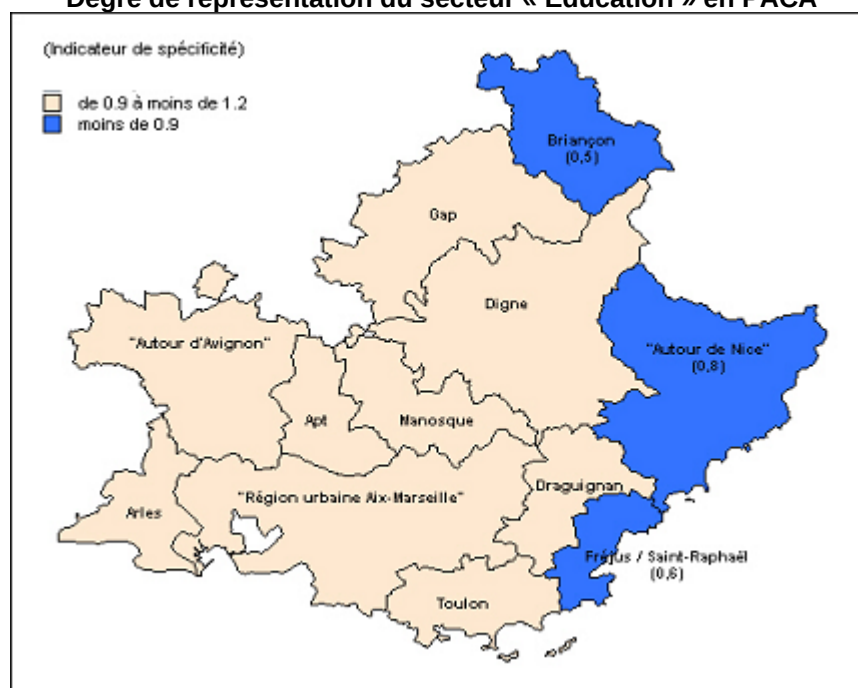


Note de lecture : Par rapport à la région, le secteur « Commerce de détail, réparations » est surreprésenté dans la zone d'emploi de Fréjus/Saint-Raphaël, alors qu'il est sous-représenté dans celle de Digne.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Degré de représentation du secteur « Éducation » en PACA

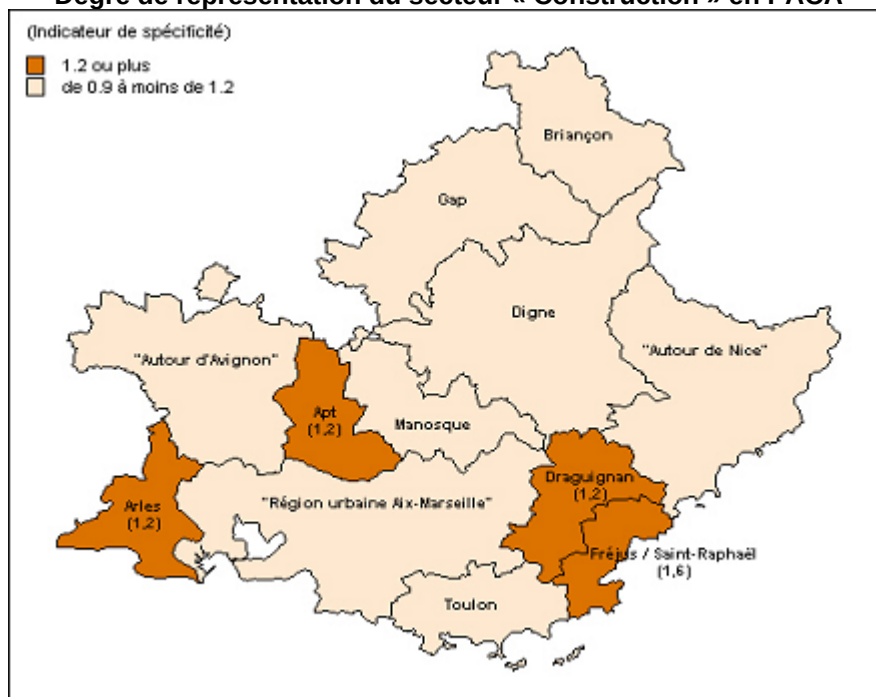


Note de lecture : Par rapport à la région, le secteur « Éducation » est sous-représenté dans la zone d'emploi de Briançon.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Degré de représentation du secteur « Construction » en PACA

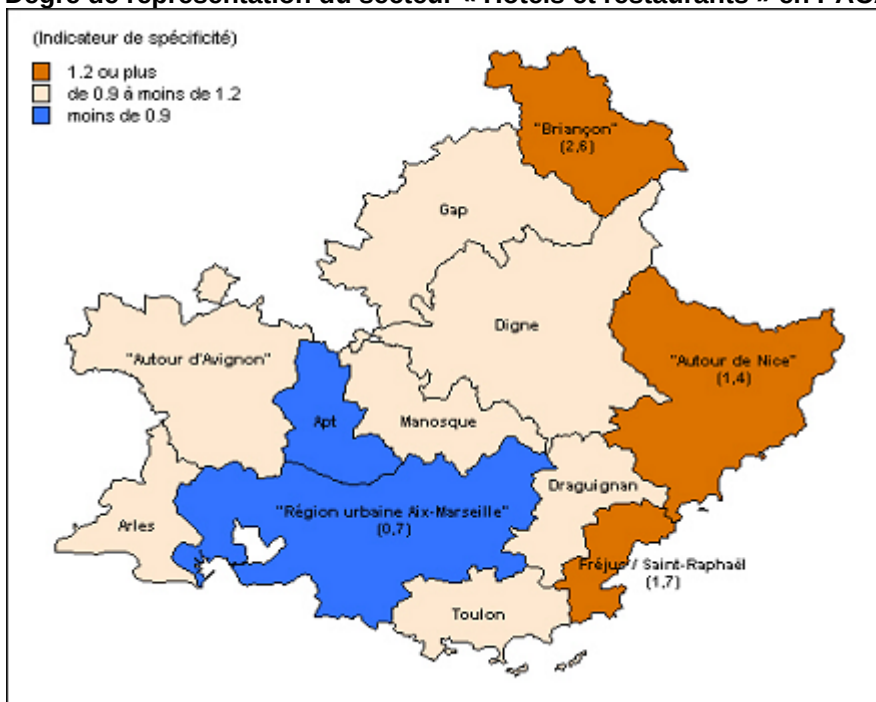


Note de lecture : Par rapport à la région, le secteur « Construction » est surreprésenté dans la zone d'emploi de Fréjus/Saint-Raphaël.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Degré de représentation du secteur « Hôtels et restaurants » en PACA

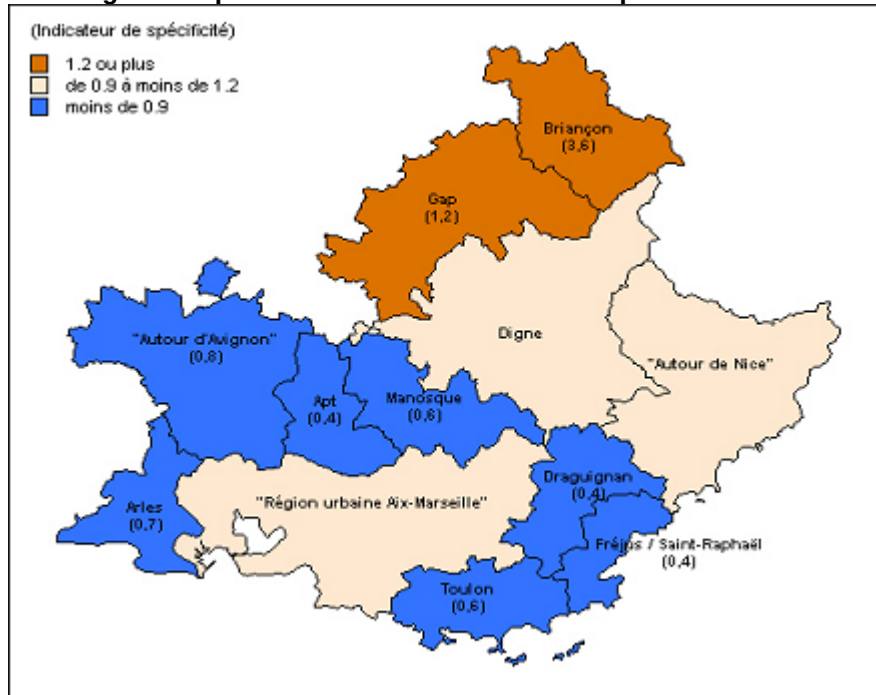


Note de lecture : Par rapport à la région, le secteur « Hôtels et restaurants » est surreprésenté dans la zone d'emploi de Briançon, alors qu'il est sous-représenté sur le territoire « Région urbaine Aix-Marseille ».

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Degré de représentation du secteur « Transports » en PACA



Note de lecture : Par rapport à la région, le secteur « Transports » est surreprésenté dans la zone d'emploi de Briançon, alors qu'il est sous-représenté dans celle d'Apt.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

L'analyse qui va suivre maintenant renseigne, pour chaque zone d'emploi ou agrégation de zones d'emploi, sur les indicateurs suivants :

- a. le nombre et la part de salariés travaillant pour l'économie résidentielle dans la zone, ainsi que la répartition de ces salariés par secteur d'activité ;
- b. l'effectif salarié moyen par établissement dans l'économie résidentielle pour chaque secteur d'activité ;
- c. le degré de spécificité de la zone en terme de représentation des secteurs d'activité ;
- d. le degré de concentration des salariés de l'économie résidentielle dans les établissements de la zone.

Par ailleurs, deux analyses cartographiques sont également proposées :

- l'une sur le poids de l'économie résidentielle par commune ;
- l'autre sur le nombre de salariés travaillant pour l'économie résidentielle par commune.

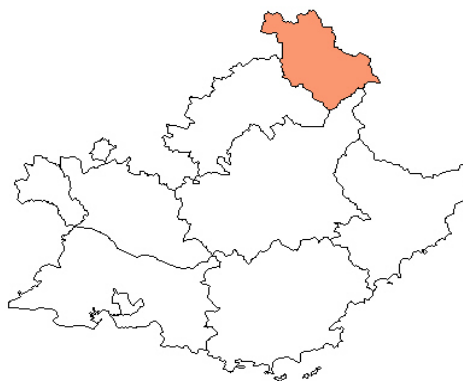
NB : dans la suite de l'étude, les zones seront classées en fonction du poids décroissant de l'économie résidentielle qui les caractérise. Ainsi, la première zone d'emploi étudiée sera celle de Briançon, où le poids de l'économie résidentielle est le plus élevé dans la région, la seconde sera la zone d'emploi de Gap et nous terminerons par la zone intitulée « Autour d'Avignon ».

Zone d'emploi de Briançon

Dans la zone d'emploi de Briançon, zone d'emploi la plus résidentielle de la région, 90,1 % des salariés travaillent dans l'économie résidentielle. Les secteurs d'activité qui y sont les plus représentés sont « hôtels et restaurants », « santé, action sociale » et « administration publique ». Le secteur « hôtels et restaurants » emploie en moyenne 6 salariés par établissement ; il contraste avec les deux autres secteurs qui emploient le plus de salariés par établissement, avec respectivement 35 et 22 salariés.

Par rapport à la région, la zone d'emploi de Briançon se caractérise par une très forte représentation des secteurs « hôtels et restaurants » (voir l'indicateur de spécificité, I , qui vaut 2,6) et « transports », en lien avec la présence des remontées mécaniques et des téléphériques ($I = 3,6$).

A l'inverse, certains secteurs sont sous-représentés, comme « éducation » ($I = 0,5$) et « administration publique » ($I = 0,7$).



Répartition des salariés de l'économie résidentielle par secteur d'activité dans la zone d'emploi de Briançon

Secteurs d'activité	Nombre de salariés de l'économie résidentielle	Répartition par secteur (en %)		Indicateur de spécificité	Effectif salarié moyen par établissement	
	Briançon	Briançon	PACA	Briançon	Briançon	PACA
Hôtels et restaurants	2 400	19,0	7,3	2,6	6	6
Santé, action sociale	2 200	18,0	18,6	1,0	35	21
Administration publique	1 600	13,0	19,6	0,7	22	81
Construction	1 300	10,6	9,6	1,1	8	5
Commerce de détail, réparations	1 300	10,3	12,4	0,8	4	6
Transports	1 300	10,0	2,8	3,6	25	19
Éducation	700	5,3	10,6	0,5	10	20
Activités récréatives, culturelles et sportives	500	3,7	2,0	1,9	8	5
Activités immobilières	300	2,3	2,6	0,9	2	3
Activités associatives et extra-territoriales	200	1,7	2,6	0,6	4	7
Commerce et réparation automobile	200	1,5	3,3	0,5	3	6
Postes et télécommunications	200	1,3	2,2	0,6	9	21
Industries agricoles et alimentaires	100	1,2	1,3	0,9	3	5
Activités financières	100	1,2	3,8	0,3	4	9
Services personnels et domestiques	100	0,9	1,4	0,6	4	3
Total	12 500	100,0	100,0	1,0	8	10

Note de lecture : dans la zone d'emploi de Briançon, 1 300 salariés travaillent dans le secteur « Transports », soit 10,0 % des salariés de l'économie résidentielle de la zone. Dans ce secteur, l'effectif moyen par établissement est de 25 personnes, alors que dans la région, cette moyenne s'établit à 19 personnes. L'indicateur de spécificité établit quant à lui le rapport entre la répartition des salariés de l'économie résidentielle dans la zone d'emploi de Briançon et la répartition en PACA. Lorsqu'il est proche de 1, cela signifie que le poids des secteurs est proche dans les deux zones ; lorsqu'il est supérieur à 1, que la représentation des secteurs est plus forte dans la zone d'emploi que dans la région ; lorsqu'il est inférieur à 1, que la représentation des secteurs est moins forte dans la zone d'emploi que dans la région.

Source : Insee, CLAP 2005

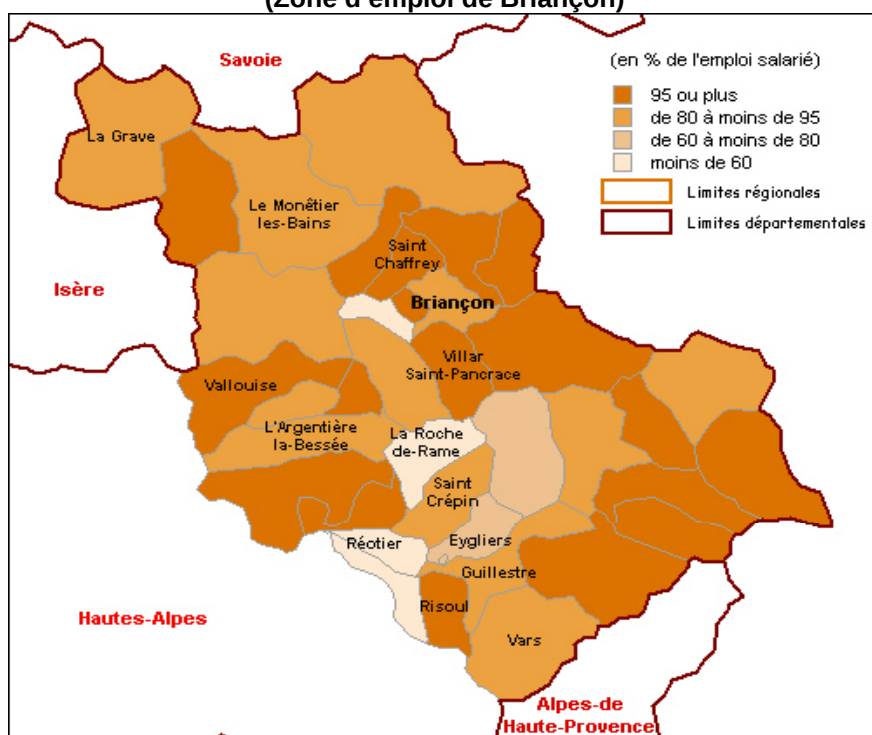
Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Concentration des salariés	Établissements		
	Briançon	PACA	France
Médiane (50%)	5%	5%	3%
Dernier décile (10%)	54%	52%	60%

Note de lecture : 50 % (resp. 10 %) des salariés de l'économie résidentielle travaillent dans 5 % (resp. 54 %) des établissements à vocation résidentielle de la zone d'emploi de Briançon.

Le tableau présenté ci-contre montre que le degré de concentration des salariés au sein des établissements à vocation résidentielle dans la zone d'emploi de Briançon est très proche de celui observé dans la région.

Poids de l'économie résidentielle par commune (Zone d'emploi de Briançon)

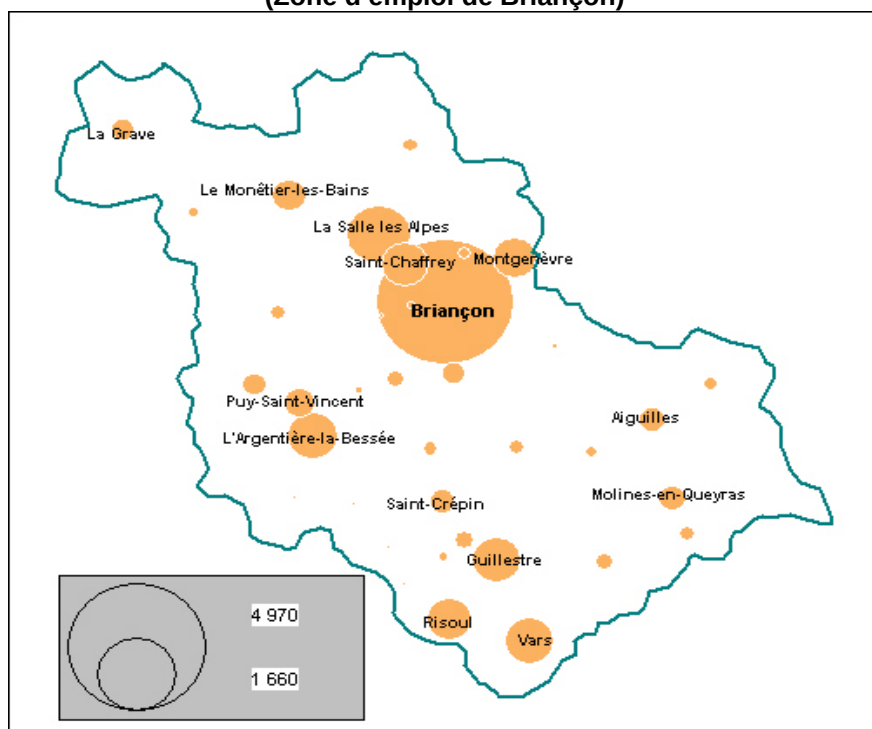


Note de lecture : dans la commune de Risoul, plus de 95 % des emplois relèvent de l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Principaux pôles d'emploi salarié de l'économie résidentielle (Zone d'emploi de Briançon)



Note de lecture : dans la commune de Briançon, 4 970 salariés exercent une activité dans l'économie résidentielle.

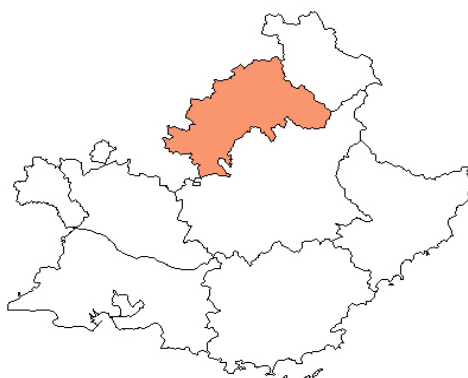
Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Zone d'emploi de Gap

Dans la zone d'emploi de Gap, 80,7 % des salariés travaillent dans l'économie résidentielle. Les secteurs d'activité qui y sont les plus représentés sont « santé, action sociale » et « administration publique ». Ces secteurs emploient en moyenne le plus de salariés par établissement.

Par rapport à la région, les secteurs « santé, action sociale », « commerce et réparation automobile » et « transports » sont légèrement surreprésentés dans la zone d'emploi de Gap (l'indicateur de spécificité vaut 1,2). En revanche, la représentation de tous les autres secteurs d'activité est très proche de celle observée dans la région (à l'exception du secteur « services personnels et domestiques », qui est légèrement sous-représenté).



Répartition des salariés de l'économie résidentielle par secteur d'activité dans la zone d'emploi de Gap

Secteurs d'activité	Nombre de salariés de l'économie résidentielle	Répartition par secteur (en %)		Indicateur de spécificité	Effectif salarié moyen par établissement	
		Gap	PACA		Gap	PACA
Santé, action sociale	5 500	22,0	18,6	1,2	24	21
Administration publique	4 500	18,1	19,6	0,9	20	81
Commerce de détail, réparations	2 800	11,0	12,4	0,9	5	6
Construction	2 600	10,2	9,6	1,1	6	5
Éducation	2 400	9,7	10,6	0,9	14	20
Hôtels et restaurants	1 800	7,1	7,3	1,0	5	6
Commerce et réparation automobile	900	3,8	3,3	1,2	8	6
Transports	800	3,2	2,8	1,2	13	19
Activités associatives et extra-territoriales	800	3,0	2,6	1,1	6	7
Activités financières	700	2,9	3,8	0,8	7	9
Activités immobilières	600	2,5	2,6	1,0	3	3
Postes et télécommunications	600	2,3	2,2	1,1	12	21
Activités récréatives, culturelles et sportives	400	1,7	2,0	0,9	4	5
Industries agricoles et alimentaires	300	1,4	1,3	1,1	4	5
Services personnels et domestiques	300	1,0	1,4	0,7	2	3
Total	25 000	100,0	100,0	1,0	8	10

Note de lecture : dans la zone d'emploi de Gap, 5 500 salariés travaillent dans le secteur « Santé, action sociale », soit 22,0 % des salariés de l'économie résidentielle de la zone. Dans ce secteur, l'effectif moyen par établissement est de 24 personnes, alors que dans la région, cette moyenne s'établit à 21 personnes. L'indicateur de spécificité établit quant à lui le rapport entre la répartition des salariés de l'économie résidentielle dans la zone d'emploi de Gap et la répartition en PACA. Lorsqu'il est proche de 1, cela signifie que le poids des secteurs est proche dans les deux zones ; lorsqu'il est supérieur à 1, que la représentation des secteurs est plus forte dans la zone d'emploi que dans la région ; lorsqu'il est inférieur à 1, que la représentation des secteurs est moins forte dans la zone d'emploi que dans la région.

Source : Insee, CLAP 2005

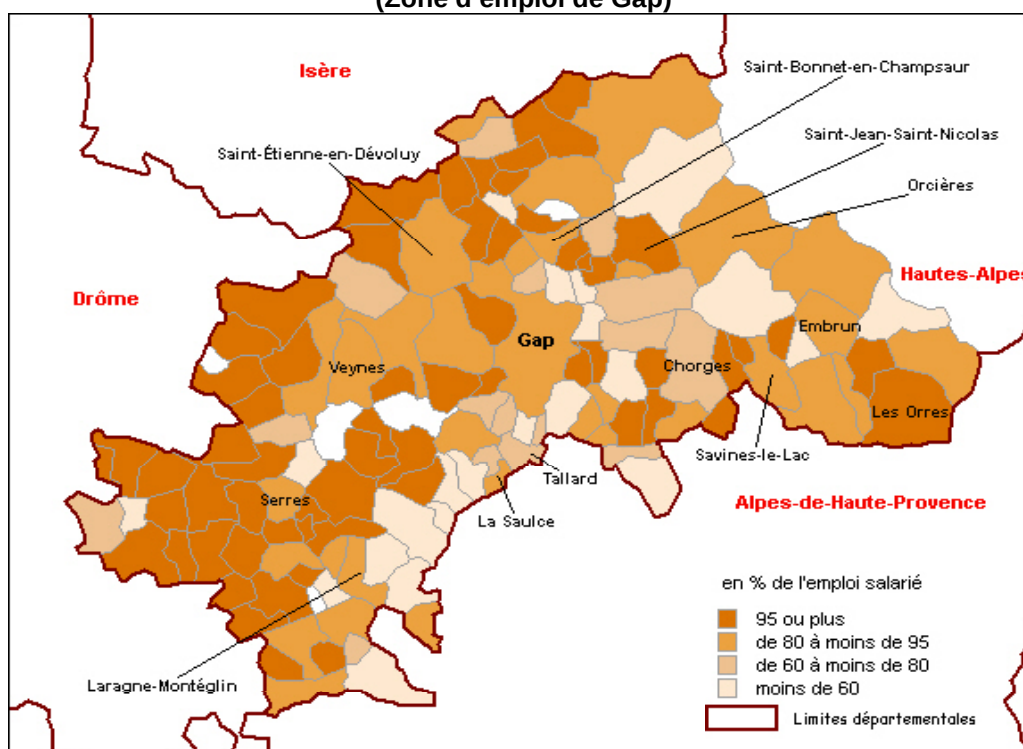
Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Concentration des salariés	Etablissements		
	Gap	PACA	France
Médiane (50%)	5%	5%	3%
Dernier décile (10%)	55%	52%	60%

Note de lecture : 50 % (resp. 10 %) des salariés de l'économie résidentielle travaillent dans 5 % (resp. 55 %) des établissements à vocation résidentielle de la zone d'emploi de Gap.

Le tableau présenté ci-contre montre que le degré de concentration des salariés au sein des établissements à vocation résidentielle dans la zone d'emploi de Gap est très proche de celui observé dans la région.

Poids de l'économie résidentielle par commune (Zone d'emploi de Gap)

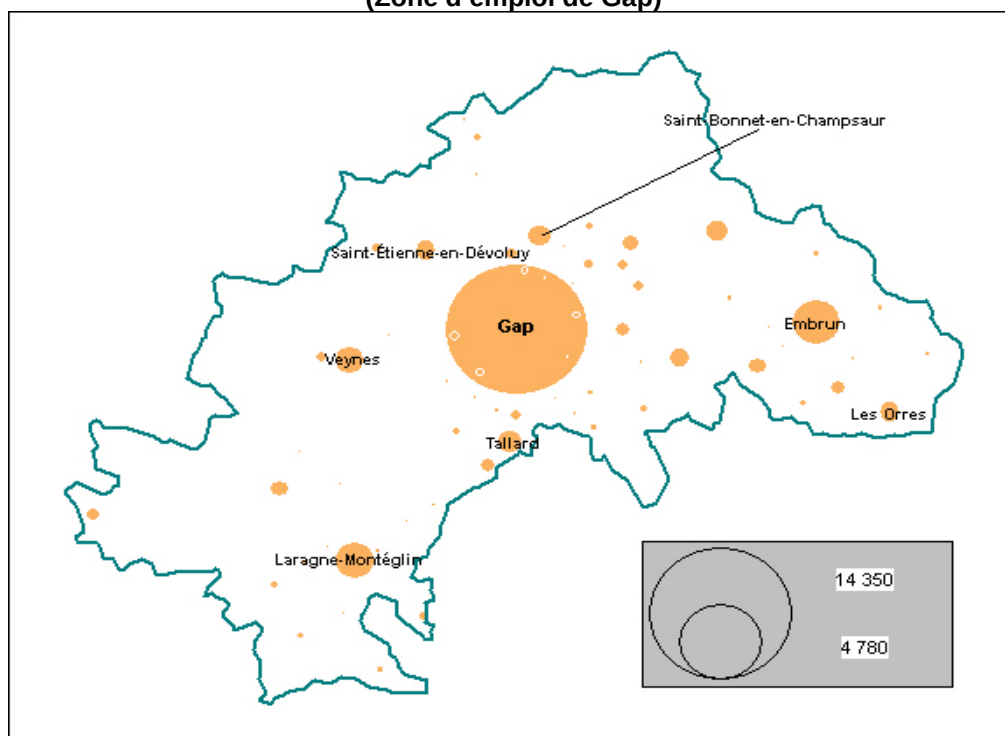


Note de lecture : dans la commune des Orres, plus de 95 % des emplois relèvent de l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Principaux pôles d'emploi salarié de l'économie résidentielle (Zone d'emploi de Gap)



Note de lecture : dans la commune de Gap, 14 350 salariés exercent une activité dans l'économie résidentielle.

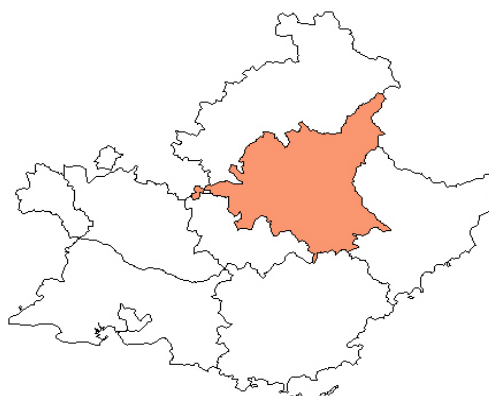
Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Zone d'emploi de Digne

Dans la zone d'emploi de Digne, 79,5 % des salariés travaillent dans l'économie résidentielle. Les secteurs d'activité qui y sont les plus représentés sont « administration publique » et « santé, action sociale ». Ces secteurs emploient en moyenne le plus de salariés par établissement.

La zone d'emploi de Digne se caractérise par une représentation des secteurs « activités associatives et extra-territoriales » et « postes et télécommunications » légèrement plus forte que celle observée dans la région (l'indicateur de spécificité, I , vaut 1,3). A l'inverse, les secteurs « activités immobilières » et « activités financières » sont sous-représentés ($I = 0,6$).



Répartition des salariés de l'économie résidentielle par secteur d'activité dans la zone d'emploi de Digne

Secteurs d'activité	Nombre de salariés de l'économie résidentielle	Répartition par secteur (en %)		Indicateur de spécificité	Effectif salarié moyen par établissement	
	Digne	Digne	PACA	Digne	Digne	PACA
Administration publique	4 800	23,9	19,6	1,2	19	81
Santé, action sociale	4 200	20,7	18,6	1,1	24	21
Éducation	2 100	10,6	10,6	1,0	14	20
Construction	1 900	9,4	9,6	1,0	5	5
Commerce de détail, réparations	1 800	9,1	12,4	0,7	5	6
Hôtels et restaurants	1 300	6,5	7,3	0,9	4	6
Activités associatives et extra-territoriales	700	3,5	2,6	1,3	6	7
Postes et télécommunications	600	2,8	2,2	1,3	8	21
Transports	600	2,8	2,8	1,0	11	19
Commerce et réparation automobile	500	2,6	3,3	0,8	5	6
Activités financières	500	2,2	3,8	0,6	5	9
Activités récréatives, culturelles et sportives	300	1,7	2,0	0,9	5	5
Activités immobilières	300	1,5	2,6	0,6	3	3
Industries agricoles et alimentaires	300	1,4	1,3	1,1	4	5
Services personnels et domestiques	200	1,2	1,4	0,8	3	3
Total	20 100	100,0	100,0	1,0	8	10

Note de lecture : dans la zone d'emploi de Digne, 1 900 salariés travaillent dans le secteur « Construction », soit 9,4 % des salariés de l'économie résidentielle de la zone. Dans ce secteur, l'effectif moyen par établissement est de 5 personnes, comme dans la région. L'indicateur de spécificité établit quant à lui le rapport entre la répartition des salariés de l'économie résidentielle dans la zone d'emploi de Digne et la répartition en PACA. Lorsqu'il est proche de 1, cela signifie que le poids des secteurs est proche dans les deux zones ; lorsqu'il est supérieur à 1, que la représentation des secteurs est plus forte dans la zone d'emploi que dans la région ; lorsqu'il est inférieur à 1, que la représentation des secteurs est moins forte dans la zone d'emploi que dans la région.

Source : Insee, CLAP 2005

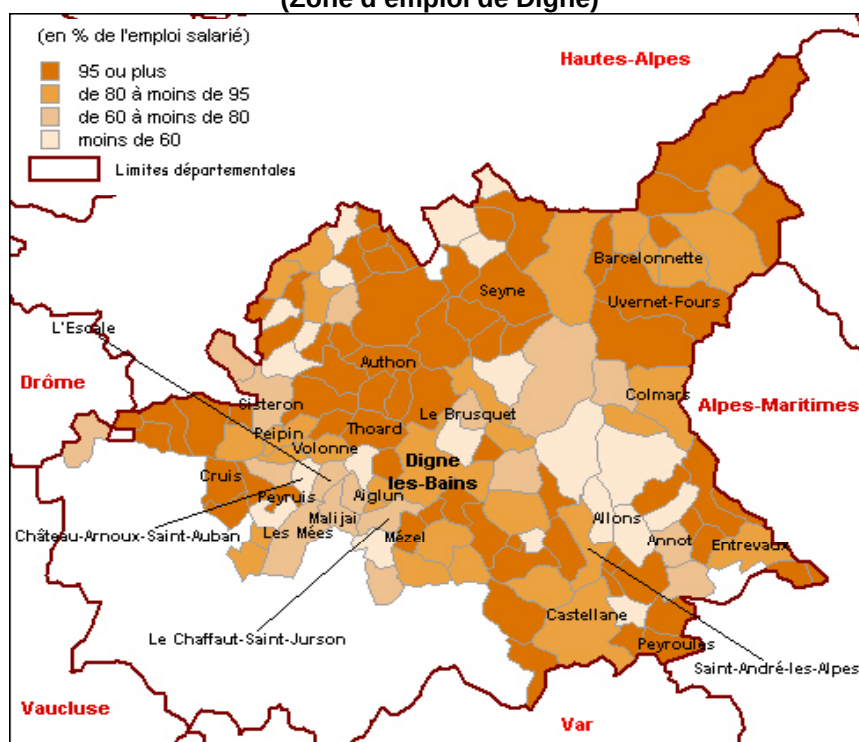
Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Concentration des salariés	Établissements		
	Digne	PACA	France
Médiane (50%)	5%	5%	3%
Dernier décile (10%)	55%	52%	60%

Note de lecture : 50 % (resp. 10 %) des salariés de l'économie résidentielle travaillent dans 5 % (resp. 55 %) des établissements à vocation résidentielle de la zone d'emploi de Digne.

Le tableau présenté ci-contre montre que le degré de concentration des salariés au sein des établissements à vocation résidentielle dans la zone d'emploi de Digne est très proche de celui observé dans la région.

Poids de l'économie résidentielle par commune (Zone d'emploi de Digne)

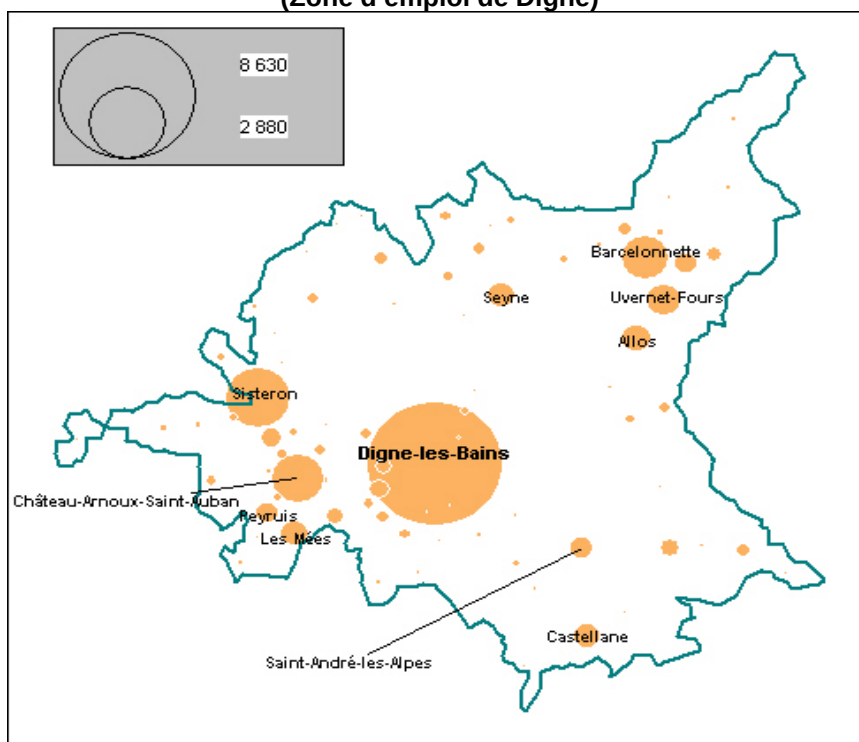


Note de lecture : Dans la commune de Mézel, plus de 95 % des emplois relèvent de l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Principaux pôles d'emploi salarié de l'économie résidentielle (Zone d'emploi de Digne)



Note de lecture : dans la commune de Digne-les-Bains, 8 630 salariés exercent une activité dans l'économie résidentielle.

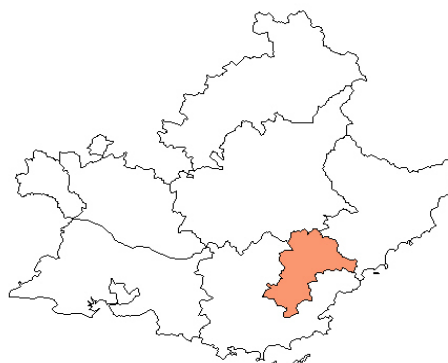
Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Zone d'emploi de Draguignan

Dans la zone d'emploi de Draguignan, 77,7 % des salariés travaillent dans l'économie résidentielle. Les secteurs d'activité qui y sont les plus représentés sont « administration publique » et « santé, action sociale ». Ces secteurs emploient en moyenne le plus de salariés par établissement (près de 60 dans le premier secteur).

Par rapport à la région, la zone d'emploi de Draguignan se caractérise par une forte représentation du secteur « activités associatives et extra-territoriales » (l'indicateur de spécificité, I, vaut 1,7). A l'inverse, les secteurs « transports » et « activités récréatives, culturelles et sportives » sont sous-représentés (I vaut respectivement 0,4 et 0,5).



Répartition des salariés de l'économie résidentielle par secteur d'activité dans la zone d'emploi de Draguignan

Secteurs d'activité	Nombre de salariés de l'économie résidentielle	Répartition par secteur (en %)		Indicateur de spécificité	Effectif salarié moyen par établissement	
		Draguignan	PACA		Draguignan	PACA
Administration publique	4 900	22,7	19,6	1,2	59	81
Santé, action sociale	3 300	15,3	18,6	0,8	16	21
Commerce de détail, réparations	2 700	12,4	12,4	1,0	6	6
Construction	2 500	11,6	9,6	1,2	4	5
Éducation	2 100	9,8	10,6	0,9	17	20
Hôtels et restaurants	1 700	7,9	7,3	1,1	6	6
Activités associatives et extra-territoriales	1 000	4,5	2,6	1,7	11	7
Commerce et réparation automobile	800	3,7	3,3	1,1	6	6
Activités financières	700	3,5	3,8	0,9	9	9
Postes et télécommunications	400	2,0	2,2	0,9	12	21
Activités immobilières	400	1,8	2,6	0,7	2	3
Services personnels et domestiques	300	1,5	1,4	1,0	3	3
Transports	200	1,1	2,8	0,4	8	19
Industries agricoles et alimentaires	200	1,1	1,3	0,9	3	5
Activités récréatives, culturelles et sportives	200	1,1	2,0	0,5	3	5
Total	21 400	100,0	100,0	1,0	8	10

Note de lecture : dans la zone d'emploi de Draguignan, 3 300 salariés travaillent dans le secteur « Santé, action sociale », soit 15,3 % des salariés de l'économie résidentielle de la zone. Dans ce secteur, l'effectif moyen par établissement est de 16 personnes, alors que dans la région, cette moyenne s'établit à 21 personnes. L'indicateur de spécificité établit quant à lui le rapport entre la répartition des salariés de l'économie résidentielle dans la zone d'emploi de Draguignan et la répartition en PACA. Lorsqu'il est proche de 1, cela signifie que le poids des secteurs est proche dans les deux zones ; lorsqu'il est supérieur à 1, que la représentation des secteurs est plus forte dans la zone d'emploi que dans la région ; lorsqu'il est inférieur à 1, que la représentation des secteurs est moins forte dans la zone d'emploi que dans la région.

Source : Insee, CLAP 2005

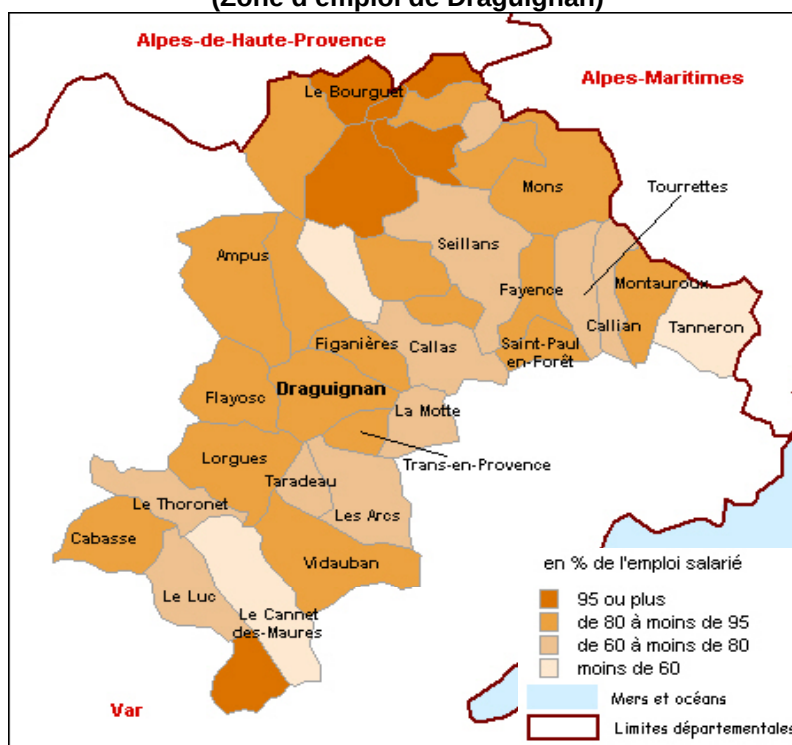
Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Concentration des salariés	Établissements		
	Draguignan	PACA	France
Médiane (50%)	3%	5%	3%
Dernier décile (10%)	57%	52%	60%

Note de lecture : 50 % (resp. 10 %) des salariés de l'économie résidentielle travaillent dans 3 % (resp. 57 %) des établissements à vocation résidentielle de la zone d'emploi de Draguignan.

Le tableau présenté ci-contre montre que la concentration des salariés de l'économie résidentielle dans les établissements de la zone d'emploi de Draguignan est plus forte que dans la région. En revanche, elle est très proche de celle observée en moyenne en France.

Poids de l'économie résidentielle par commune (Zone d'emploi de Draguignan)

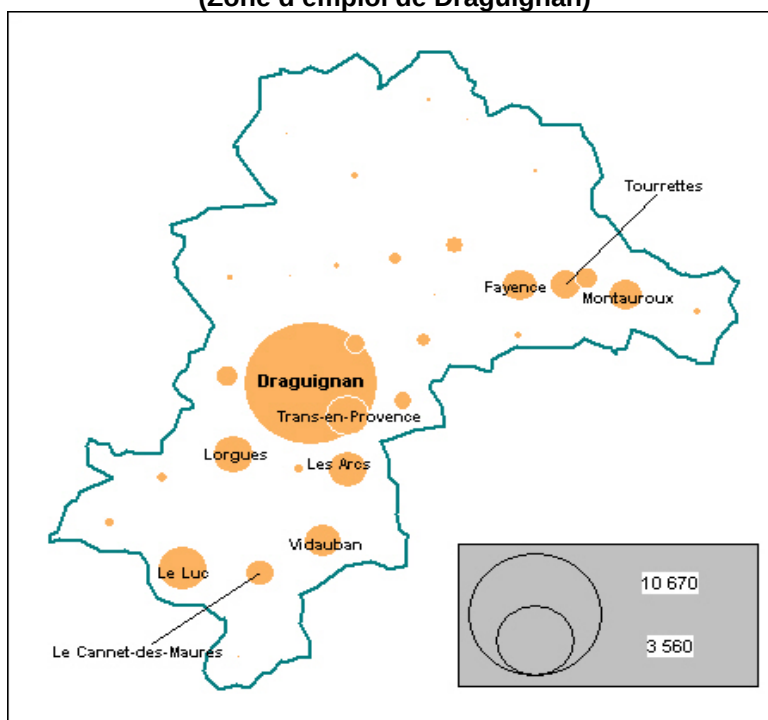


Note de lecture : Dans la commune du Bourguet, plus de 95 % des emplois relèvent de l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Principaux pôles d'emploi salarié de l'économie résidentielle (Zone d'emploi de Draguignan)



Note de lecture : dans la commune de Draguignan, 10 670 salariés exercent une activité dans l'économie résidentielle.

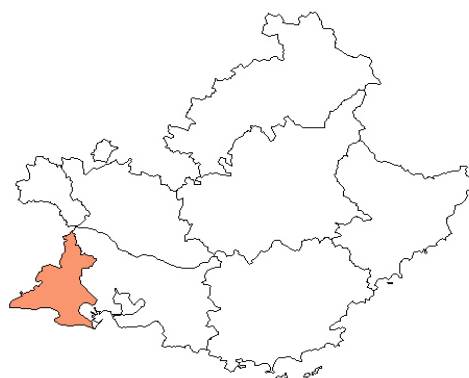
Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Zone d'emploi d'Arles

Dans la zone d'emploi d'Arles, 76,2 % des salariés travaillent dans l'économie résidentielle. Les secteurs d'activité qui y sont les plus représentés sont « santé, action sociale » et « administration publique ». Ces secteurs emploient en moyenne le plus de salariés par établissement.

La zone d'emploi d'Arles se caractérise par une représentation des secteurs « activités financières » et « construction » légèrement plus forte que celle observée dans la région (l'indicateur de spécificité, I, vaut 1,5 et 1,2 respectivement). A l'inverse, le secteur « activités immobilières » est sous-représenté (I = 0,5).



Répartition des salariés de l'économie résidentielle par secteur d'activité dans la zone d'emploi d'Arles

Secteurs d'activité	Nombre de salariés de l'économie résidentielle	Répartition par secteur (en %)		Indicateur de spécificité	Effectif salarié moyen par établissement	
		Arles	PACA		Arles	PACA
Santé, action sociale	3 600	20,1	18,6	1,1	24	21
Administration publique	3 300	18,4	19,6	0,9	65	81
Construction	2 100	11,8	9,6	1,2	7	5
Commerce de détail, réparations	1 900	10,3	12,4	0,8	5	6
Éducation	1 800	9,8	10,6	0,9	17	20
Hôtels et restaurants	1 400	7,7	7,3	1,1	4	6
Activités financières	1 000	5,7	3,8	1,5	12	9
Commerce et réparation automobile	700	3,9	3,3	1,2	7	6
Activités associatives et extra-territoriales	500	2,9	2,6	1,1	7	7
Activités récréatives, culturelles et sportives	400	2,1	2,0	1,1	4	5
Transports	400	2,1	2,8	0,7	15	19
Postes et télécommunications	300	1,6	2,2	0,7	15	21
Activités immobilières	200	1,3	2,6	0,5	3	3
Services personnels et domestiques	200	1,3	1,4	0,9	3	3
Industries agricoles et alimentaires	200	1,0	1,3	0,8	3	5
Total	18 000	100,0	100,0	1,0	9	10

Note de lecture : dans la zone d'emploi d'Arles, 3 600 salariés travaillent dans le secteur « Santé, action sociale », soit 20,1 % des salariés de l'économie résidentielle de la zone. Dans ce secteur, l'effectif moyen par établissement est de 24 personnes, alors que dans la région, cette moyenne s'établit à 21 personnes. L'indicateur de spécificité établit quant à lui le rapport entre la répartition des salariés de l'économie résidentielle dans la zone d'emploi d'Arles et la répartition en PACA. Lorsqu'il est proche de 1, cela signifie que le poids des secteurs est proche dans les deux zones ; lorsqu'il est supérieur à 1, que la représentation des secteurs est plus forte dans la zone d'emploi que dans la région ; lorsqu'il est inférieur à 1, que la représentation des secteurs est moins forte dans la zone d'emploi que dans la région.

Source : Insee, CLAP 2005

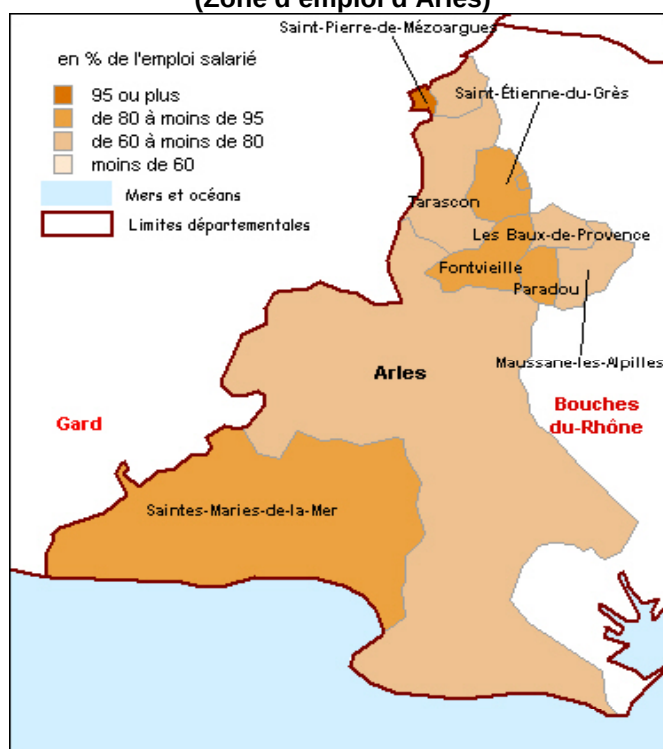
Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Concentration des salariés	Établissements		
	Arles	PACA	France
Médiane (50%)	3%	5%	3%
Dernier décile (10%)	59%	52%	60%

Note de lecture : 50 % (resp. 10 %) des salariés de l'économie résidentielle travaillent dans 3 % (resp. 59 %) des établissements à vocation résidentielle de la zone d'emploi d'Arles.

D'après le tableau présenté ci-contre, la zone d'emploi d'Arles se caractérise par la présence de petits établissements à vocation résidentielle. En effet, 10 % des salariés de l'économie résidentielle sont employés par 59 % des établissements de la zone. Ce constat est similaire en France.

Poids de l'économie résidentielle par commune (Zone d'emploi d'Arles)

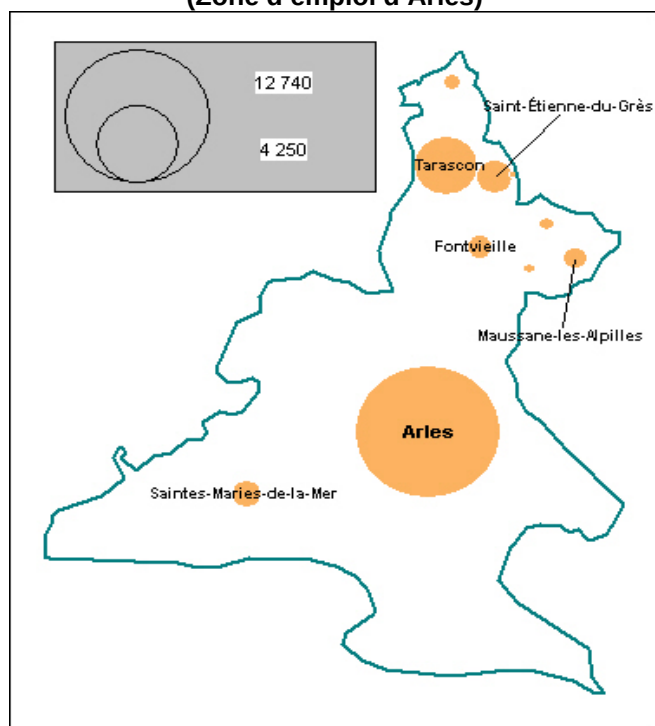


Note de lecture : dans la commune de Saint-Pierre-de-Mézargues, plus de 95 % des emplois relèvent de l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Principaux pôles d'emploi salarié de l'économie résidentielle (Zone d'emploi d'Arles)



Note de lecture : Dans la commune d'Arles, 12 740 salariés exercent une activité dans l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

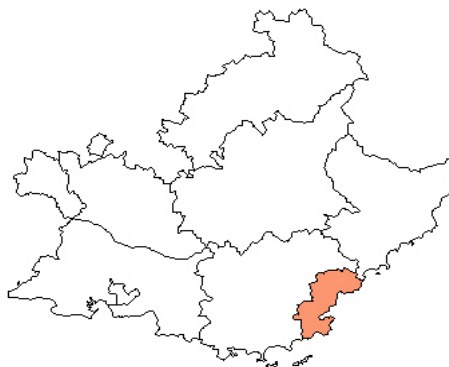
Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Zone d'emploi de Fréjus / Saint-Raphaël

Dans la zone d'emploi de Fréjus / Saint-Raphaël, 74,6 % des salariés travaillent dans l'économie résidentielle. Les secteurs d'activité qui y sont les plus représentés sont « commerce de détail, réparations » et « construction » : ils comptent en moyenne 5 salariés par établissement. C'est dans le secteur « administration publique » que l'effectif salarié moyen par établissement est le plus important (80 personnes).

Par rapport à la région, la zone d'emploi de Fréjus / Saint-Raphaël se caractérise par une forte représentation du secteur « hôtels et restaurants » (l'indicateur de spécificité vaut 1,7).

A l'inverse, les secteurs « éducation », « transports » et « activités associatives et extra-territoriales » sont sous-représentés.



Répartition des salariés de l'économie résidentielle par secteur d'activité dans la zone d'emploi de Fréjus / Saint-Raphaël

Secteurs d'activité	Nombre de salariés de l'économie résidentielle	Répartition par secteur (en %)		Indicateur de spécificité	Effectif salarié moyen par établissement	
		Fréjus / St-Raphaël	PACA		Fréjus / St-Raphaël	PACA
Commerce de détail, réparations	6 300	17,4	12,4	1,4	5	6
Construction	5 700	15,8	9,6	1,6	5	5
Santé, action sociale	4 900	13,6	18,6	0,7	16	21
Administration publique	4 700	13,1	19,6	0,7	80	81
Hôtels et restaurants	4 400	12,3	7,3	1,7	5	6
Éducation	2 400	6,8	10,6	0,6	17	20
Activités immobilières	1 500	4,1	2,6	1,6	2	3
Commerce et réparation automobile	1 500	4,1	3,3	1,3	6	6
Activités financières	1 000	2,8	3,8	0,7	5	9
Activités récréatives, culturelles et sportives	800	2,3	2,0	1,2	6	5
Services personnels et domestiques	800	2,1	1,4	1,5	3	3
Postes et télécommunications	700	1,8	2,2	0,8	16	21
Industries agricoles et alimentaires	600	1,7	1,3	1,4	5	5
Transports	400	1,1	2,8	0,4	8	19
Activités associatives et extra-territoriales	300	0,8	2,6	0,3	4	7
Total	36 000	100,0	100,0	1,0	6	10

Note de lecture : dans la zone d'emploi de Fréjus / Saint-Raphaël, 4 900 salariés travaillent dans le secteur « Santé, action sociale », soit 13,6 % des salariés de l'économie résidentielle de la zone. Dans ce secteur, l'effectif moyen par établissement est de 16 personnes, contre 21 personnes dans la région. L'indicateur de spécificité établit quant à lui le rapport entre la répartition des salariés de l'économie résidentielle dans la zone d'emploi de Fréjus / Saint-Raphaël et la répartition en PACA. Lorsqu'il est proche de 1, cela signifie que le poids des secteurs est proche dans les deux zones ; lorsqu'il est supérieur à 1, que la représentation des secteurs est plus forte dans la zone d'emploi que dans la région ; lorsqu'il est inférieur à 1, que la représentation des secteurs est moins forte dans la zone d'emploi que dans la région.

Source : Insee, CLAP 2005

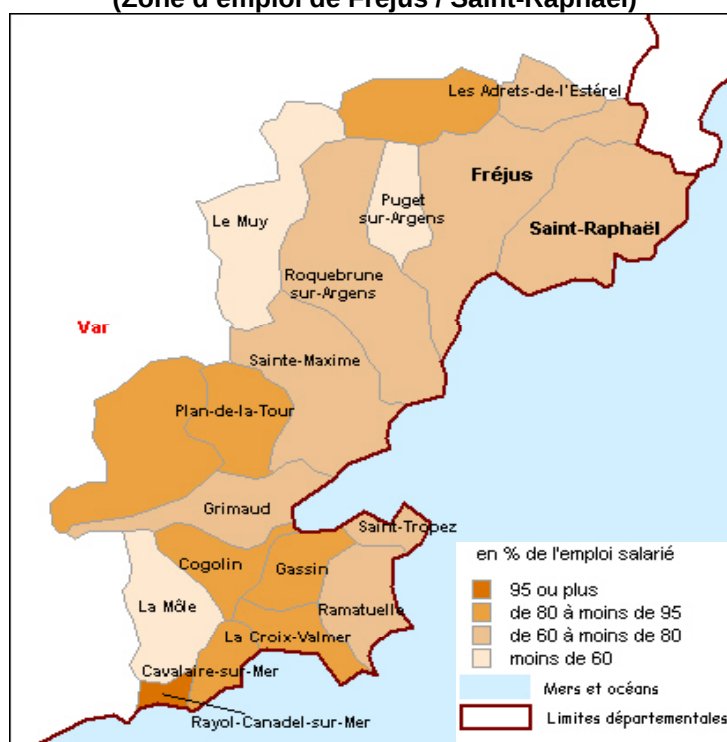
Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Concentration des salariés	Etablissements		
	Fréjus / Saint-Raphaël	PACA	France
Médiane (50%)	5%	5%	3%
Dernier décile (10%)	50%	52%	60%

Note de lecture : 50 % (resp. 10 %) des salariés de l'économie résidentielle travaillent dans 5 % (resp. 50 %) des établissements à vocation résidentielle de la zone d'emploi de Fréjus / Saint-Raphaël.

D'après le tableau présenté ci-contre, le degré de concentration des salariés de l'économie résidentielle dans la zone d'emploi de Fréjus / Saint-Raphaël est très proche de celui observé dans la région.

Poids de l'économie résidentielle par commune (Zone d'emploi de Fréjus / Saint-Raphaël)

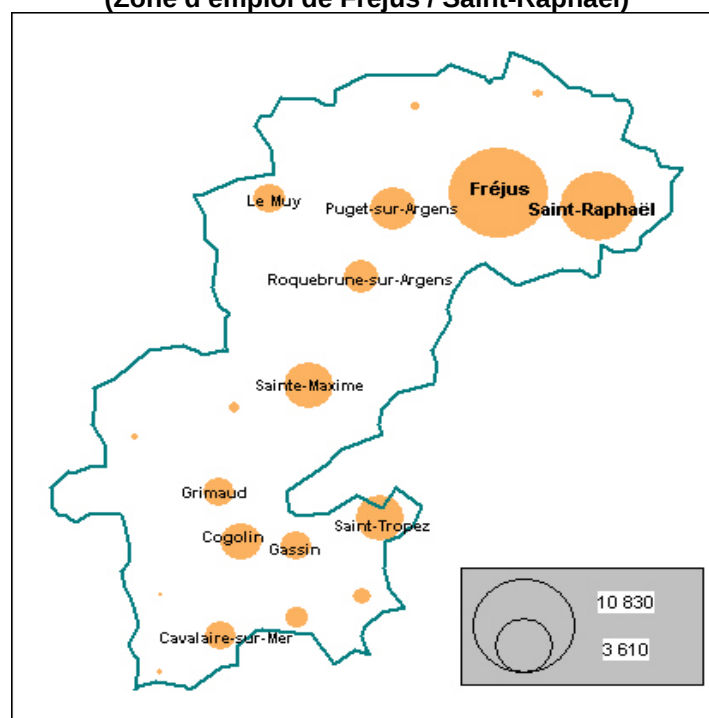


Note de lecture : dans la commune de Rayol-Canadel-sur-Mer, plus de 95 % des emplois relèvent de l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Principaux pôles d'emploi salarié de l'économie résidentielle (Zone d'emploi de Fréjus / Saint-Raphaël)



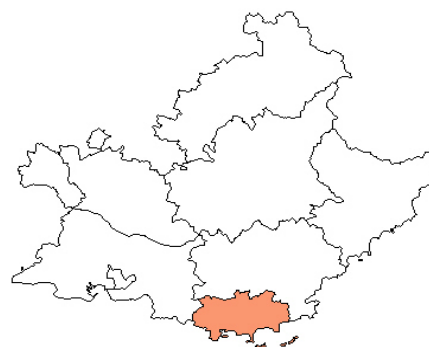
Note de lecture : Dans la commune de Fréjus, 10 830 salariés exercent une activité dans l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Zone d'emploi de Toulon

Dans la zone d'emploi de Toulon, 74,3 % des salariés travaillent dans l'économie résidentielle. Les secteurs d'activité qui y sont les plus représentés sont « administration publique » et « santé, action sociale ». Ces secteurs font partie de ceux qui emploient en moyenne le plus de salariés par établissement (130 dans le premier secteur). *Pour rappel, la défense a été retirée du champ de l'étude.*



A l'exception du secteur « transports », qui est sous-représenté dans la zone d'emploi de Toulon par rapport à la région (l'indicateur de spécificité vaut 0,6), tous les autres secteurs d'activité ont une représentation très proche de celle observée dans la région.

Répartition des salariés de l'économie résidentielle par secteur d'activité dans la zone d'emploi de Toulon

Secteurs d'activité	Nombre de salariés de l'économie résidentielle	Répartition par secteur (en %)		Indicateur de spécificité	Effectif salarié moyen par établissement	
	Toulon	Toulon	PACA	Toulon	Toulon	PACA
Administration publique	25 800	21,8	19,6	1,1	130	81
Santé, action sociale	22 700	19,2	18,6	1,0	20	21
Commerce de détail, réparations	15 200	12,8	12,4	1,0	6	6
Éducation	12 300	10,4	10,6	1,0	23	20
Construction	10 500	8,9	9,6	0,9	5	5
Hôtels et restaurants	7 500	6,3	7,3	0,9	5	6
Commerce et réparation automobile	3 900	3,3	3,3	1,0	7	6
Activités associatives et extra-territoriales	3 700	3,1	2,6	1,2	9	7
Activités financières	3 500	3,0	3,8	0,8	7	9
Activités immobilières	2 900	2,5	2,6	0,9	3	3
Postes et télécommunications	2 600	2,2	2,2	1,0	29	21
Activités récréatives, culturelles et sportives	2 200	1,9	2,0	1,0	5	5
Transports	2 100	1,8	2,8	0,6	17	19
Services personnels et domestiques	1 800	1,5	1,4	1,1	3	3
Industries agricoles et alimentaires	1 400	1,2	1,3	0,9	4	5
Total	118 100	100,0	100,0	1,0	10	10

Note de lecture : dans la zone d'emploi de Toulon, 22 700 salariés travaillent dans le secteur « Santé, action sociale », soit 19,2 % des salariés de l'économie résidentielle de la zone. Dans ce secteur, l'effectif moyen par établissement est de 20 personnes, contre 21 dans la région. L'indicateur de spécificité établit quant à lui le rapport entre la répartition des salariés de l'économie résidentielle dans la zone d'emploi de Toulon et la répartition en PACA. Lorsqu'il est proche de 1, cela signifie que le poids des secteurs est proche dans les deux zones ; lorsqu'il est supérieur à 1, que la représentation des secteurs est plus forte dans la zone d'emploi que dans la région ; lorsqu'il est inférieur à 1, que la représentation des secteurs est moins forte dans la zone d'emploi que dans la région.

Source : Insee, CLAP 2005

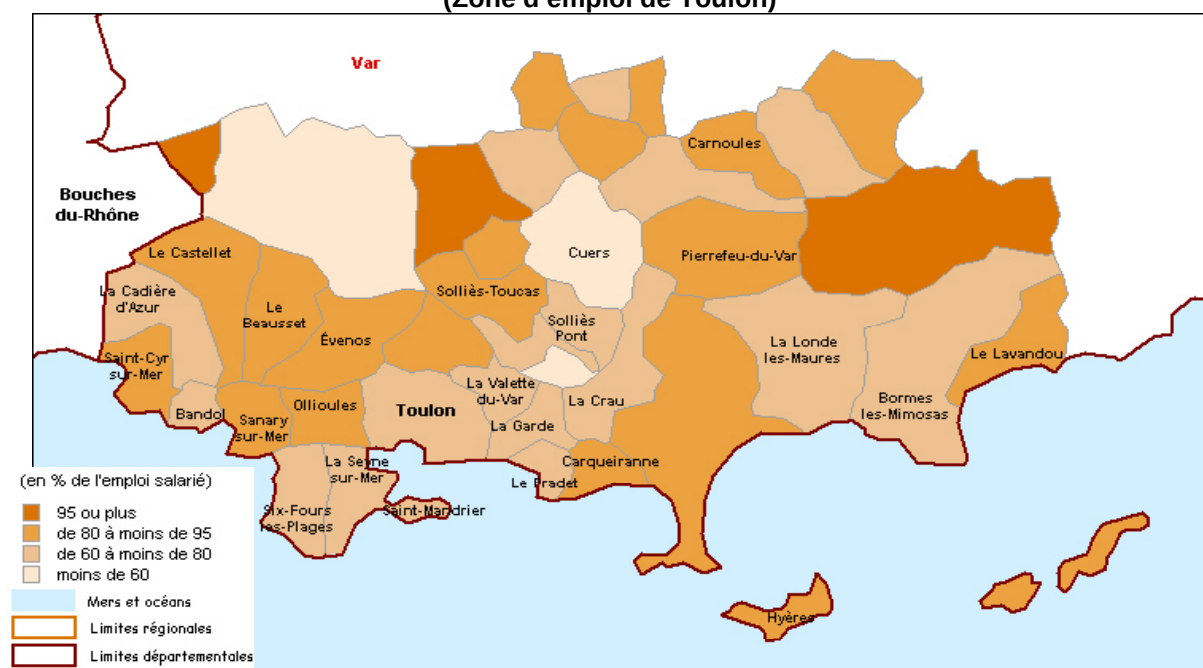
Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Concentration des salariés	Établissements		
	Toulon	PACA	France
Médiane (50%)	2%	5%	3%
Dernier décile (10%)	61%	52%	60%

Note de lecture : 50 % (resp. 10 %) des salariés de l'économie résidentielle travaillent dans 2 % (resp. 61 %) des établissements à vocation résidentielle de la zone d'emploi de Toulon.

D'après le tableau ci-contre, la zone d'emploi de Toulon se caractérise simultanément par la présence de petits établissements à vocation résidentielle (10 % des salariés de l'économie résidentielle sont employés par 61 % des établissements de la zone) et par une forte concentration des emplois dans un petit nombre d'établissements (seulement 2 % des établissements emploient 50 % des salariés). Ce constat est similaire en France.

Poids de l'économie résidentielle par commune (Zone d'emploi de Toulon)

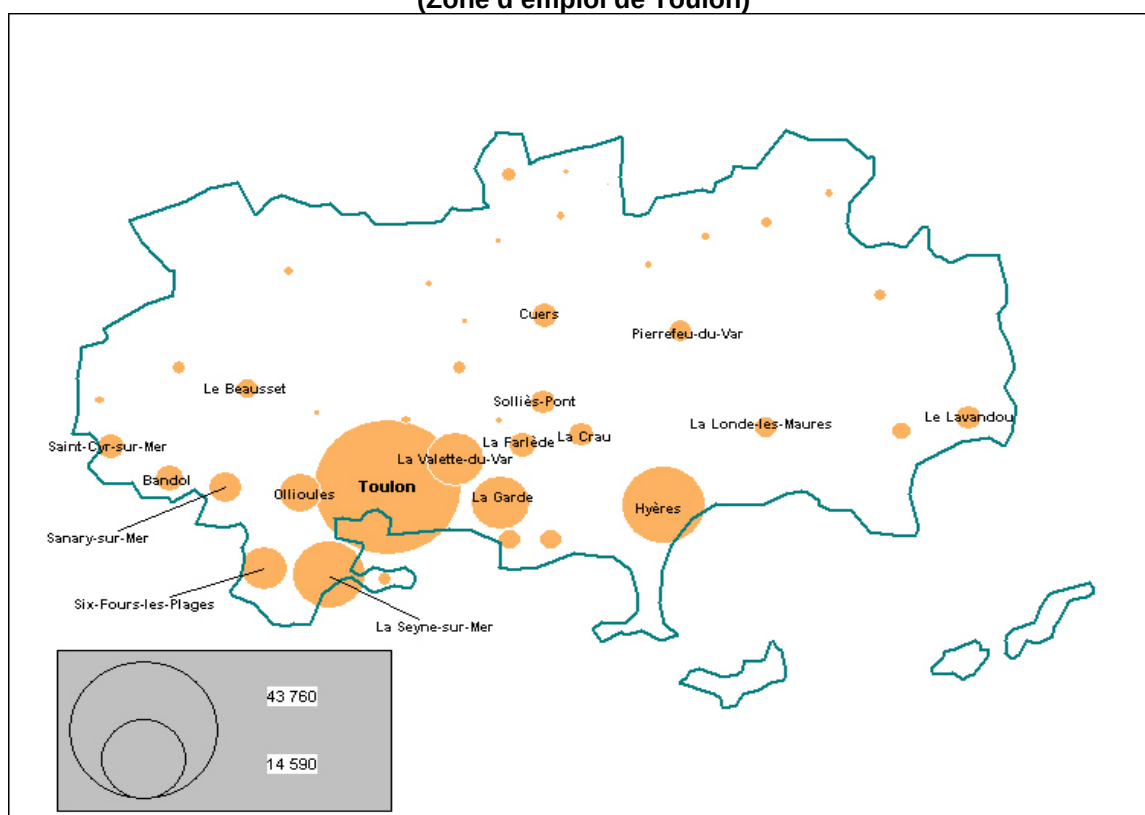


Note de lecture : dans la commune de Cuers, moins de 60 % des emplois relèvent de l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Principaux pôles d'emploi salarié de l'économie résidentielle (Zone d'emploi de Toulon)



Note de lecture : Dans la commune de Toulon, 43 760 salariés exercent une activité dans l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

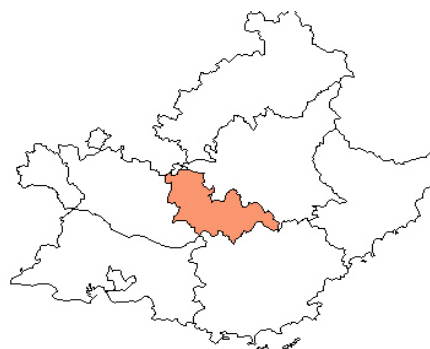
Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Zone d'emploi de Manosque

Dans la zone d'emploi de Manosque, 74,2 % des salariés travaillent dans l'économie résidentielle. Les secteurs d'activité qui y sont les plus représentés sont « santé, action sociale », « commerce de détail, réparations » et « administration publique ». Ces secteurs sont de taille très différente : leurs établissements comptent en moyenne 18 salariés pour le premier secteur, 6 pour le deuxième et 19 pour le troisième.

Par rapport à la région, la zone d'emploi de Manosque se caractérise par une sous-représentation des secteurs « administration publique » et « transports » (l'indicateur de spécificité, I, vaut respectivement 0,7 et 0,6).

A l'inverse, les secteurs « services personnels et domestiques » et « industries agricoles et alimentaires » sont surreprésentés (I = 1,6).



Répartition des salariés de l'économie résidentielle par secteur d'activité dans la zone d'emploi de Manosque

Secteurs d'activité	Nombre de salariés de l'économie résidentielle	Répartition par secteur (en %)		Indicateur de spécificité	Effectif salarié moyen par établissement	
	Manosque	Manosque	PACA	Manosque	Manosque	PACA
Santé, action sociale	2 700	21,0	18,6	1,1	18	21
Commerce de détail, réparations	2 000	15,2	12,4	1,2	6	6
Administration publique	1 800	14,2	19,6	0,7	19	81
Construction	1 400	10,9	9,6	1,1	4	5
Éducation	1 300	10,4	10,6	1,0	12	20
Hôtels et restaurants	800	6,3	7,3	0,9	4	6
Commerce et réparation automobile	500	4,3	3,3	1,3	5	6
Activités financières	400	3,2	3,8	0,8	7	9
Activités associatives et extra-territoriales	300	2,5	2,6	0,9	4	7
Services personnels et domestiques	300	2,3	1,4	1,6	4	3
Postes et télécommunications	300	2,2	2,2	1,0	6	21
Activités immobilières	300	2,0	2,6	0,8	3	3
Industries agricoles et alimentaires	300	2,0	1,3	1,6	5	5
Activités récréatives, culturelles et sportives	200	1,9	2,0	1,0	4	5
Transports	200	1,7	2,8	0,6	7	19
Total	12 800	100,0	100,0	1,0	7	10

Note de lecture : dans la zone d'emploi de Manosque, 1 300 salariés travaillent dans le secteur « Éducation », soit 10,4 % des salariés de l'économie résidentielle de cette zone. Dans ce secteur, l'effectif moyen par établissement est de 12 personnes, alors que dans la région, cette moyenne s'établit à 20 personnes. L'indicateur de spécificité établit quant à lui le rapport entre la répartition des salariés de l'économie résidentielle dans la zone d'emploi de Manosque et la répartition en PACA. Lorsqu'il est proche de 1, cela signifie que le poids des secteurs est proche dans les deux zones ; lorsqu'il est supérieur à 1, que la représentation des secteurs est plus forte dans la zone d'emploi que dans la région ; lorsqu'il est inférieur à 1, que la représentation des secteurs est moins forte dans la zone d'emploi que dans la région.

Source : Insee, CLAP 2005

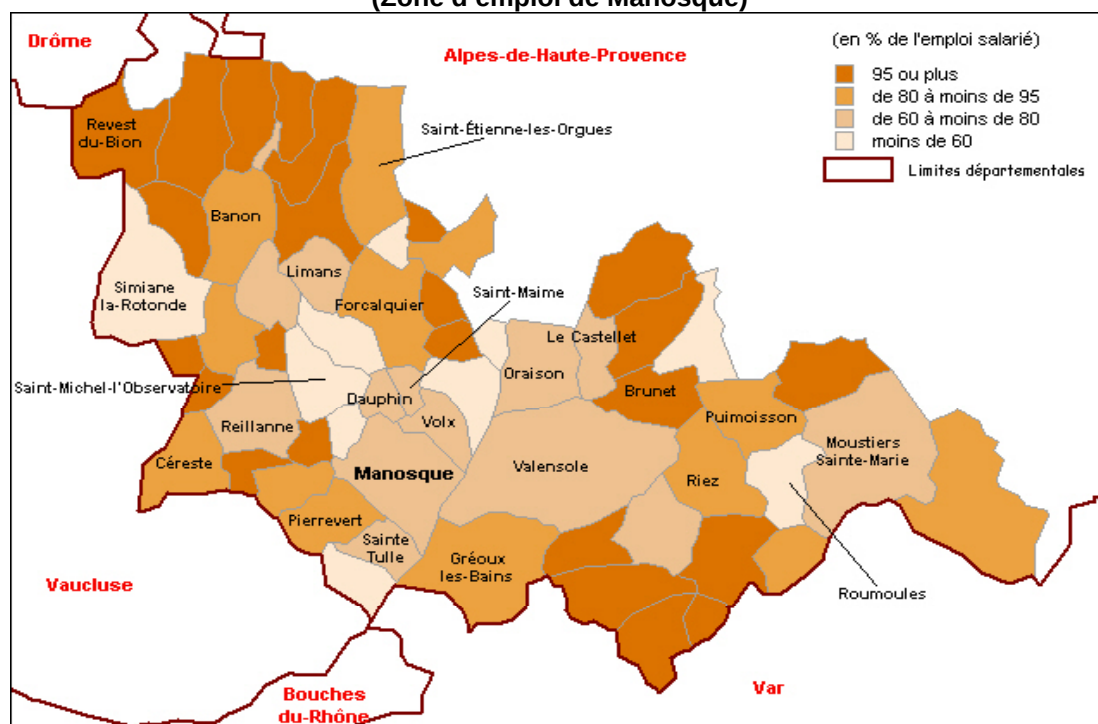
Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales

Concentration des salariés	Etablissements		
	Manosque	PACA	France
Médiane (50%)	5%	5%	3%
Dernier décile (10%)	52%	52%	60%

Note de lecture : 50 % (resp. 10 %) des salariés de l'économie résidentielle travaillent dans 5 % (resp. 52 %) des établissements à vocation résidentielle de la zone d'emploi de Manosque.

Le tableau présenté ci-contre montre que le degré de concentration des salariés au sein des établissements à vocation résidentielle dans la zone d'emploi de Briançon est très proche de celui observé dans la région.

Poids de l'économie résidentielle par commune (Zone d'emploi de Manosque)

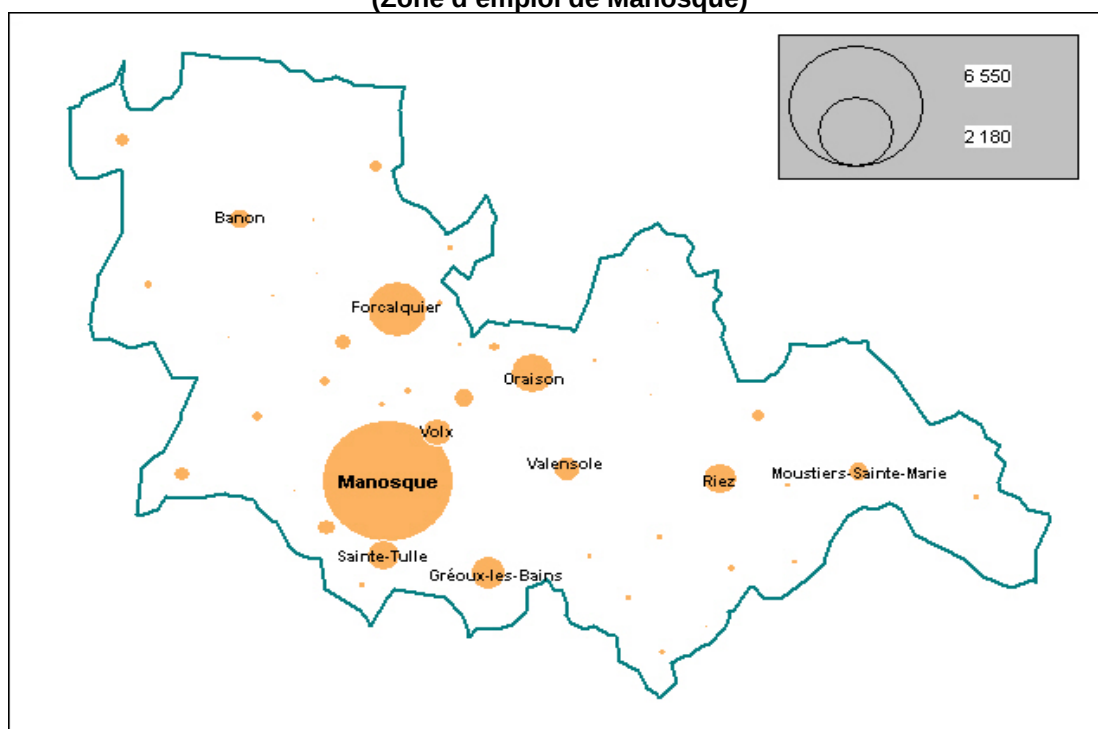


Note de lecture : dans la commune de Brunet, plus de 95 % des emplois relèvent de l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Principaux pôles d'emploi salarié de l'économie résidentielle (Zone d'emploi de Manosque)



Note de lecture : Dans la commune de Manosque, 6 550 salariés exercent une activité dans l'économie résidentielle.

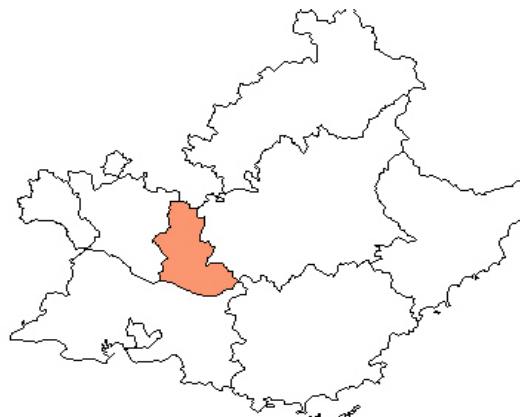
Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Zone d'emploi d'Apt

Dans la zone d'emploi d'Apt, 73,3 % des salariés travaillent dans l'économie résidentielle. Les secteurs d'activité qui y sont les plus représentés sont « santé, action sociale » et « administration publique ». Ces deux secteurs emploient en moyenne le plus de salariés par établissement.

Par rapport à la région, la zone d'emploi d'Apt se caractérise par une forte représentation du secteur « industries agricoles et alimentaires » (l'indicateur de spécificité, I, vaut 1,8). A l'inverse, les secteurs « transports » et « activités financières » sont sous-représentés (I vaut 0,4 pour le premier secteur et 0,5 pour le second).



**Répartition des salariés de l'économie résidentielle
par secteur d'activité dans la zone d'emploi d'Apt**

Secteurs d'activité	Nombre de salariés de l'économie résidentielle	Répartition par secteur (en %)		Indicateur de spécificité	Effectif salarié moyen par établissement	
		Apt	PACA		Apt	PACA
Santé, action sociale	2 500	21,3	18,6	1,1	19	21
Administration publique	1 800	15,6	19,6	0,8	25	81
Commerce de détail, réparations	1 800	15,5	12,4	1,2	6	6
Construction	1 400	12,0	9,6	1,2	4	5
Éducation	1 300	11,3	10,6	1,1	14	20
Hôtels et restaurants	700	6,1	7,3	0,8	3	6
Commerce et réparation automobile	500	4,2	3,3	1,3	5	6
Industries agricoles et alimentaires	300	2,3	1,3	1,8	5	5
Postes et télécommunications	300	2,2	2,2	1,0	10	21
Activités associatives et extra-territoriales	200	2,1	2,6	0,8	4	7
Activités financières	200	2,1	3,8	0,5	4	9
Activités immobilières	200	1,6	2,6	0,6	2	3
Activités récréatives, culturelles et sportives	200	1,5	2,0	0,8	2	5
Services personnels et domestiques	200	1,3	1,4	0,9	2	3
Transports	100	1,0	2,8	0,4	4	19
Total	11 700	100,0	100,0	1,0	7	10

Note de lecture : dans la zone d'emploi d'Apt, 2 500 salariés travaillent dans le secteur « Santé, action sociale », soit 21,3 % des salariés de l'économie résidentielle de la zone. Dans ce secteur, l'effectif moyen par établissement est de 19 personnes, contre 21 dans la région. L'indicateur de spécificité établit quant à lui le rapport entre la répartition des salariés de l'économie résidentielle dans la zone d'emploi d'Apt et la répartition en PACA. Lorsqu'il est proche de 1, cela signifie que le poids des secteurs est proche dans les deux zones ; lorsqu'il est supérieur à 1, que la représentation des secteurs est plus forte dans la zone d'emploi que dans la région ; lorsqu'il est inférieur à 1, que la représentation des secteurs est moins forte dans la zone d'emploi que dans la région.

Source : Insee, CLAP 2005

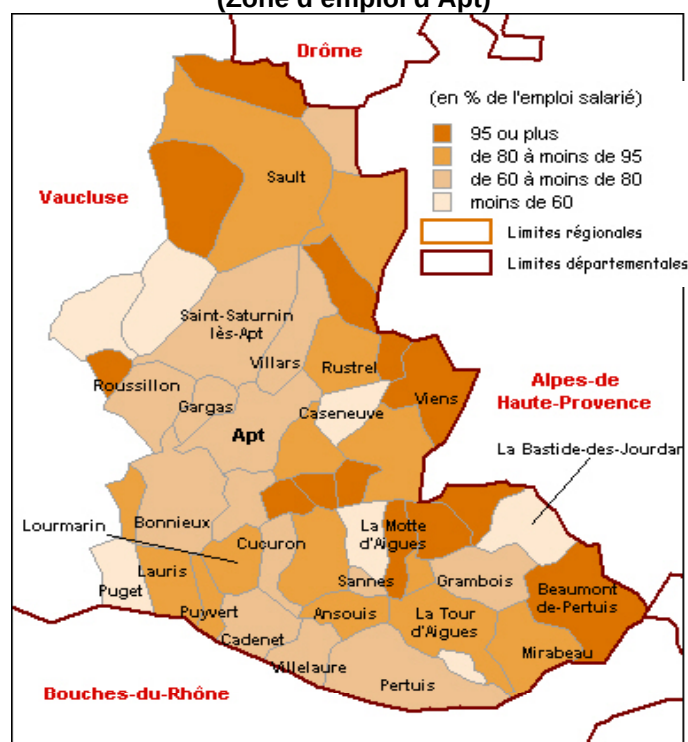
Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Concentration des salariés	Établissements		
	Apt	PACA	France
Médiane (50%)	5%	5%	3%
Dernier décile (10%)	51%	52%	60%

Note de lecture : 50 % (resp. 5 %) des salariés de l'économie résidentielle travaillent dans 5 % (resp. 51 %) des établissements à vocation résidentielle de la zone d'emploi d'Apt.

Le tableau présenté ci-contre montre que le degré de concentration des salariés au sein des établissements à vocation résidentielle dans la zone d'emploi d'Apt est très proche de celui observé dans la région.

Poids de l'économie résidentielle par commune (Zone d'emploi d'Apt)

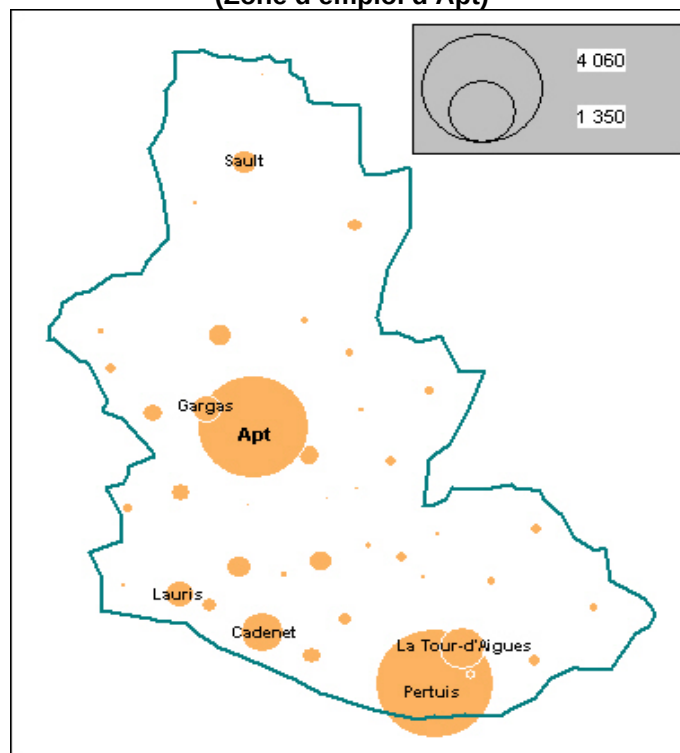


Note de lecture : dans la commune de Viens, plus de 95 % des emplois relèvent de l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Principaux pôles d'emploi salarié de l'économie résidentielle (Zone d'emploi d'Apt)



Note de lecture : Dans la commune de Pertuis, 4 060 salariés exercent une activité dans l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

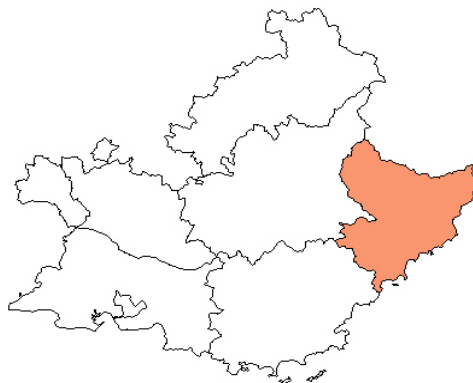
Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Zone « Autour de Nice » (Menton -- Nice -- Cannes / Antibes)

Dans la zone « Autour de Nice », 71,7 % des salariés travaillent dans l'économie résidentielle. Les secteurs d'activité qui y sont les plus représentés sont « administration publique » et « santé, action sociale ». Le premier secteur emploie plus de 100 salariés en moyenne par établissement.

Par rapport à la région, la zone « Autour de Nice » se caractérise par une forte représentation des secteurs « hôtels et restaurants » et « activités immobilières » (l'indicateur de spécificité vaut respectivement 1,4 et 1,5). Les autres secteurs d'activité ont en revanche une représentation proche de celle observée dans la région.

Par ailleurs, l'emploi se concentre essentiellement sur le littoral (cf. la carte sur les « Principaux pôles d'emploi salarié de l'économie résidentielle »).



Répartition des salariés de l'économie résidentielle par secteur d'activité dans la zone « Autour de Nice »

Secteurs d'activité	Nombre de salariés de l'économie résidentielle	Répartition par secteur (en %)		Indicateur de spécificité	Effectif salarié moyen par établissement	
		Autour de Nice	PACA		Autour de Nice	PACA
Administration publique	48 800	18,9	19,6	1,0	101	81
Santé, action sociale	44 800	17,3	18,6	0,9	19	21
Commerce de détail, réparations	32 700	12,6	12,4	1,0	6	6
Hôtels et restaurants	27 300	10,5	7,3	1,4	7	6
Construction	23 400	9,0	9,6	0,9	5	5
Éducation	22 800	8,8	10,6	0,8	20	20
Activités immobilières	9 900	3,8	2,6	1,5	2	3
Activités financières	9 500	3,7	3,8	1,0	8	9
Transports	7 900	3,1	2,8	1,1	18	19
Commerce et réparation automobile	7 700	3,0	3,3	0,9	6	6
Activités associatives et extra-territoriales	6 300	2,4	2,6	0,9	7	7
Activités récréatives, culturelles et sportives	6 100	2,4	2,0	1,2	7	5
Postes et télécommunications	4 800	1,9	2,2	0,8	25	21
Services personnels et domestiques	4 300	1,6	1,4	1,2	3	3
Industries agricoles et alimentaires	2 600	1,0	1,3	0,8	5	5
Total	258 900	100,0	100,0	1,0	9	10

Note de lecture : dans la zone « Autour de Nice », 44 800 salariés travaillent dans le secteur « Santé, action sociale », soit 17,3 % des salariés de l'économie résidentielle de la zone. Dans ce secteur, l'effectif moyen par établissement est de 19 personnes, contre 21 dans la région. L'indicateur de spécificité établit quant à lui le rapport entre la répartition des salariés de l'économie résidentielle dans la zone « Autour de Nice » et la répartition en PACA. Lorsqu'il est proche de 1, cela signifie que le poids des secteurs est proche dans les deux zones ; lorsqu'il est supérieur à 1, que la représentation des secteurs est plus forte dans la zone que dans la région ; lorsqu'il est inférieur à 1, que la représentation des secteurs est moins forte dans la zone que dans la région.

Source : Insee, CLAP 2005

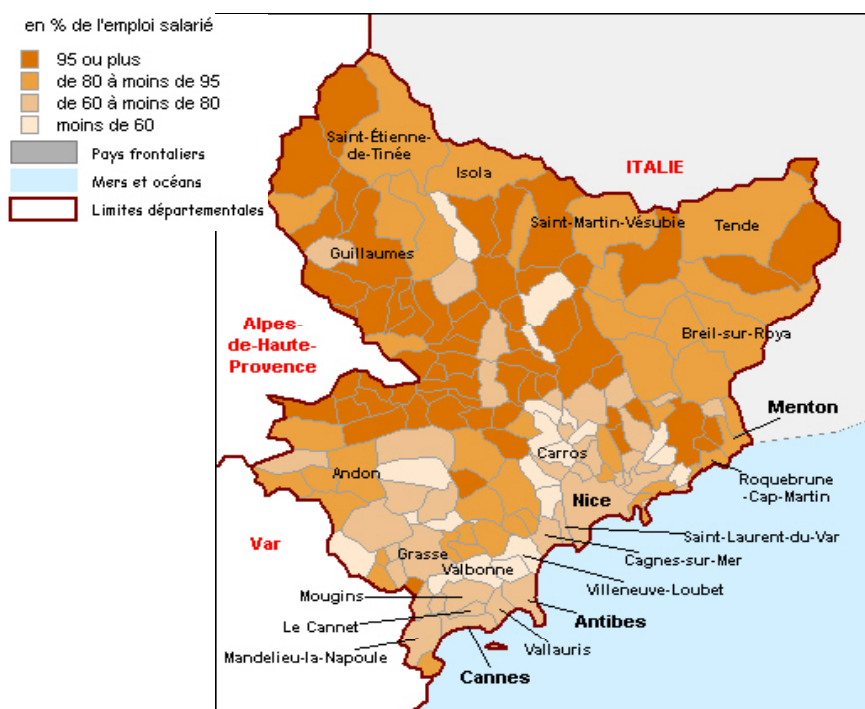
Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Concentration des salariés	Établissements		
	"Autour de Nice"	PACA	France
Médiane (50%)	2%	5%	3%
Dernier décile (10%)	59%	52%	60%

Note de lecture : 50 % (resp. 10 %) des salariés de l'économie résidentielle travaillent dans 2 % (resp. 59 %) des établissements à vocation résidentielle de la zone « Autour de Nice ».

D'après le tableau ci-contre, la zone « Autour de Nice » se caractérise simultanément par la présence de petits établissements à vocation résidentielle (10 % des salariés de l'économie résidentielle sont employés par 59 % des établissements de la zone) et par une forte concentration des emplois dans un petit nombre d'établissements (seulement 2 % des établissements emploient 50 % des salariés). Cette répartition est proche de celle de la France.

Poids de l'économie résidentielle par commune (Zone « Autour de Nice »)

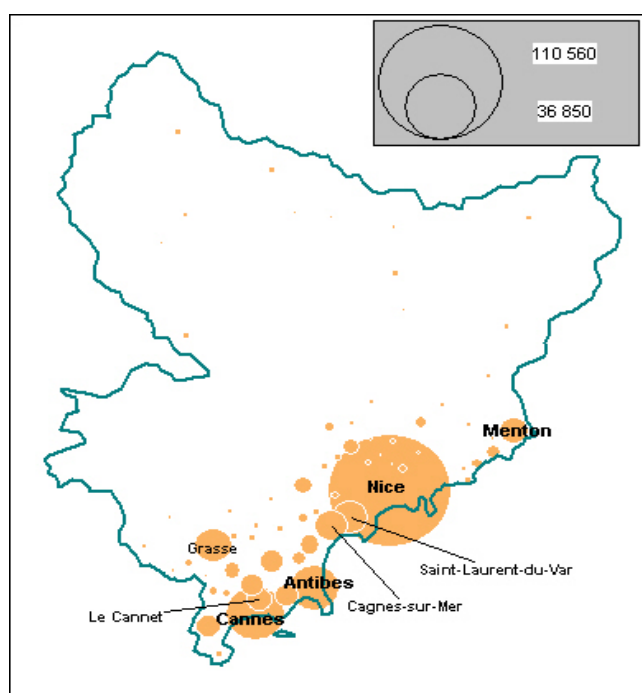


Note de lecture : dans la commune de Guillaumes, plus de 95 % des emplois relèvent de l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Principaux pôles d'emploi salarié de l'économie résidentielle (Zone « Autour de Nice »)



Note de lecture : dans la commune de Nice, 110 560 salariés exercent une activité dans l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

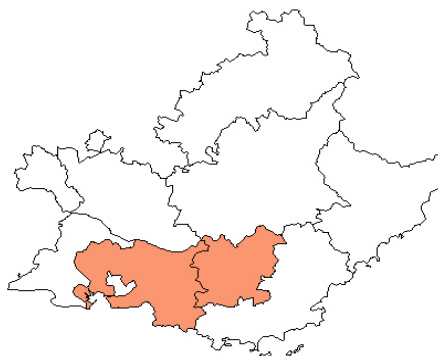
Zone « Région urbaine Aix-Marseille »

(Marseille / Aubagne -- Aix-en-Provence -- Étang-de-Berre -- Salon-de-Provence -- Fos-sur-Mer -- Brignoles)

Dans la zone « Région urbaine Aix-Marseille », 66,4 % des salariés travaillent dans l'économie résidentielle. Les secteurs d'activité qui y sont les plus représentés sont « administration publique » et « santé, action sociale ». Dans le premier secteur, ce sont en moyenne près de 140 salariés par établissement qui travaillent dans l'économie résidentielle.

Par rapport à la région, le secteur « hôtels et restaurants » est sous-représenté (l'indicateur de spécificité vaut 0,7). À l'inverse, le secteur « activités financières » est légèrement surreprésenté ($I = 1,2$).

Les autres secteurs d'activité ont en revanche une représentation proche de celle observée dans la région.



**Répartition des salariés de l'économie résidentielle
par secteur d'activité dans la zone « Région urbaine Aix-Marseille »**

Secteurs d'activité	Nombre de salariés de l'économie résidentielle	Répartition par secteur (en %)		Indicateur de spécificité	Effectif salarié moyen par établissement	
		Région urbaine Aix-Marseille	PACA		Région urbaine Aix-Marseille	PACA
Administration publique	89 300	20,7	19,6	1,1	138	81
Santé, action sociale	82 500	19,2	18,6	1,0	24	21
Éducation	52 100	12,1	10,6	1,1	22	20
Commerce de détail, réparations	49 300	11,4	12,4	0,9	7	6
Construction	38 400	8,9	9,6	0,9	6	5
Hôtels et restaurants	22 900	5,3	7,3	0,7	6	6
Activités financières	18 800	4,4	3,8	1,2	12	9
Transports	13 500	3,1	2,8	1,1	24	19
Commerce et réparation automobile	13 000	3,0	3,3	0,9	6	6
Activités associatives et extra-territoriales	11 400	2,6	2,6	1,0	7	7
Postes et télécommunications	10 600	2,5	2,2	1,1	29	21
Activités immobilières	9 900	2,3	2,6	0,9	4	3
Activités récréatives, culturelles et sportives	8 100	1,9	2,0	1,0	5	5
Industries agricoles et alimentaires	5 700	1,3	1,3	1,0	5	5
Services personnels et domestiques	5 300	1,2	1,4	0,9	3	3
Total	430 800	100,0	100,0	1,0	11	10

Note de lecture : dans la zone « Région urbaine Aix-Marseille », 82 500 salariés travaillent dans le secteur « Santé, action sociale », soit 19,2 % des salariés de l'économie résidentielle de la zone. Dans ce secteur, l'effectif moyen par établissement est de 24 personnes, contre 21 dans la région. L'indicateur de spécificité établit quant à lui le rapport entre la répartition des salariés de l'économie résidentielle dans la zone « Région urbaine Aix-Marseille » et la répartition en PACA. Lorsqu'il est proche de 1, cela signifie que le poids des secteurs est proche dans les deux zones ; lorsqu'il est supérieur à 1, que la représentation des secteurs est plus forte dans la zone que dans la région ; lorsqu'il est inférieur à 1, que la représentation des secteurs est moins forte dans la zone que dans la région.

Source : Insee, CLAP 2005

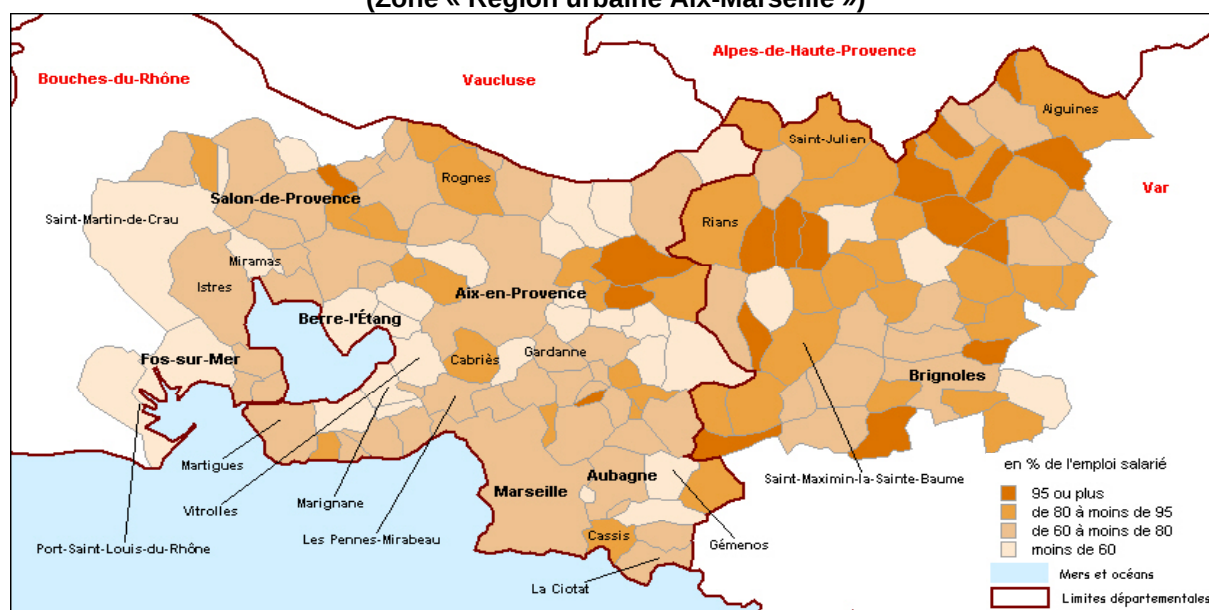
Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Concentration des salariés	Établissements		
	"Région urbaine Aix-Marseille"	PACA	France
Médiane (50%)	2%	5%	3%
Dernier décile (10%)	63%	52%	60%

Note de lecture : 50 % (resp. 10 %) des salariés de l'économie résidentielle travaillent dans 2 % (resp. 63 %) des établissements à vocation résidentielle de la zone « Région urbaine Aix-Marseille ».

D'après le tableau ci-contre, la zone « Région urbaine Aix-Marseille » se caractérise simultanément par la présence de petits établissements à vocation résidentielle (10 % des salariés de l'économie résidentielle sont employés par 63 % des établissements de la zone) et par une forte concentration des emplois dans un petit nombre d'établissements (seulement 2 % des établissements emploient 50 % des salariés). Ce constat est similaire en France.

Poids de l'économie résidentielle par commune (Zone « Région urbaine Aix-Marseille »)

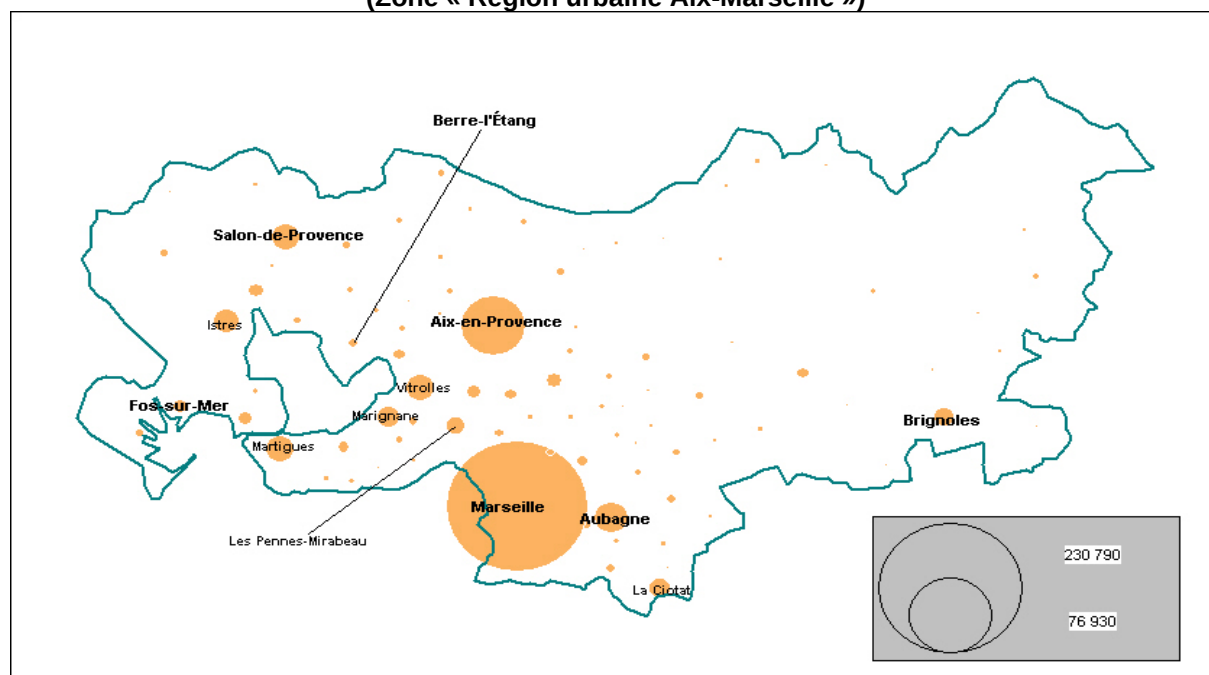


Note de lecture : dans la commune de Marseille, moins de 60 % des emplois relèvent de l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Principaux pôles d'emploi salarié de l'économie résidentielle (Zone « Région urbaine Aix-Marseille »)



Note de lecture : dans la commune de Marseille, 230 790 salariés exercent une activité dans l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

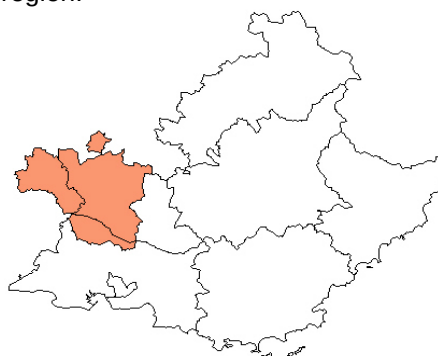
Zone « Autour d'Avignon »

(Châteaurenard -- Avignon -- Carpentras -- Orange -- Bagnols-sur-Cèze)

Dans la zone « Autour d'Avignon », zone la moins résidentielle de la région, 64,3 % des salariés travaillent dans l'économie résidentielle. Les secteurs d'activité qui y sont les plus représentés sont « santé, action sociale » et « administration publique ». Dans ces deux premiers secteurs, les effectifs salariés moyens par établissement sont les plus importants (56 dans le second).

Par rapport à la région, la zone « Autour d'Avignon » se caractérise par une représentation du secteur « commerce et réparations automobiles » plus forte (l'indice de spécificité, I, vaut 1,3).

Excepté le secteur « activités immobilières », qui est sous-représenté ($I = 0,6$), les autres secteurs d'activité ont en revanche une représentation proche de celle observée dans la région.



**Répartition des salariés de l'économie résidentielle
par secteur d'activité dans la zone « Autour d'Avignon »**

Secteurs d'activité	Nombre de salariés de l'économie résidentielle	Répartition par secteur (en %)		Indicateur de spécificité	Effectif salarié moyen par établissement	
		Autour d'Avignon	PACA		Autour d'Avignon	PACA
Santé, action sociale	24 300	19,2	18,6	1,0	20	21
Administration publique	22 200	17,5	19,6	0,9	56	81
Commerce de détail, réparations	18 000	14,2	12,4	1,1	6	6
Éducation	14 500	11,4	10,6	1,1	18	20
Construction	13 900	11,0	9,6	1,1	5	5
Hôtels et restaurants	8 000	6,3	7,3	0,9	5	6
Commerce et réparation automobile	5 400	4,2	3,3	1,3	6	6
Activités financières	4 300	3,4	3,8	0,9	7	9
Activités associatives et extra-territoriales	3 500	2,8	2,6	1,0	7	7
Postes et télécommunications	2 800	2,2	2,2	1,0	17	21
Transports	2 800	2,2	2,8	0,8	17	19
Activités récréatives, culturelles et sportives	1 900	1,5	2,0	0,7	3	5
Activités immobilières	1 800	1,4	2,6	0,6	3	3
Industries agricoles et alimentaires	1 800	1,4	1,3	1,1	4	5
Services personnels et domestiques	1 600	1,3	1,4	0,9	3	3
Total	126 800	100,0	100,0	1,0	9	10

Note de lecture : dans la zone « Autour d'Avignon », 24 300 salariés travaillent dans le secteur « Santé, action sociale », soit 19,2 % des salariés de l'économie résidentielle de la zone. Dans ce secteur, l'effectif moyen par établissement est de 20 personnes, contre 21 dans la région. L'indicateur de spécificité établit quant à lui le rapport entre la répartition des salariés de l'économie résidentielle dans la zone « Autour d'Avignon » et la répartition en PACA. Lorsqu'il est proche de 1, cela signifie que le poids des secteurs est proche dans les deux zones ; lorsqu'il est supérieur à 1, que la représentation des secteurs est plus forte dans la zone que dans la région ; lorsqu'il est inférieur à 1, que la représentation des secteurs est moins forte dans la zone que dans la région.

Source : Insee, CLAP 2005

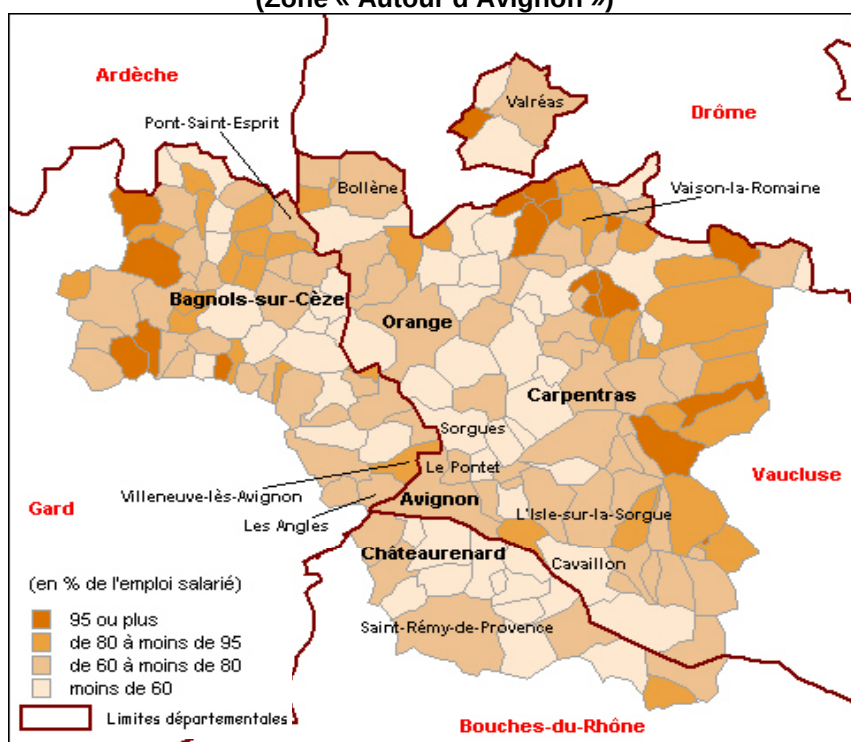
Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Concentration des salariés	Etablissements		
	"Autour d'Avignon"	PACA	France
Médiane (50%)	3%	5%	3%
Dernier décile (10%)	58%	52%	60%

Note de lecture : 50 % (resp. 10 %) des salariés de l'économie résidentielle travaillent dans 3 % (resp. 58 %) des établissements à vocation résidentielle de la zone « Autour d'Avignon ».

D'après le tableau ci-contre, la zone « Autour d'Avignon » se caractérise simultanément par la présence de petits établissements à vocation résidentielle (10 % des salariés de l'économie résidentielle sont employés par 58 % des établissements de la zone) et par une forte concentration des emplois dans un petit nombre d'établissements (seulement 3 % des établissements emploient 50 % des salariés). Ce constat est similaire en France.

Poids de l'économie résidentielle par commune (Zone « Autour d'Avignon »)

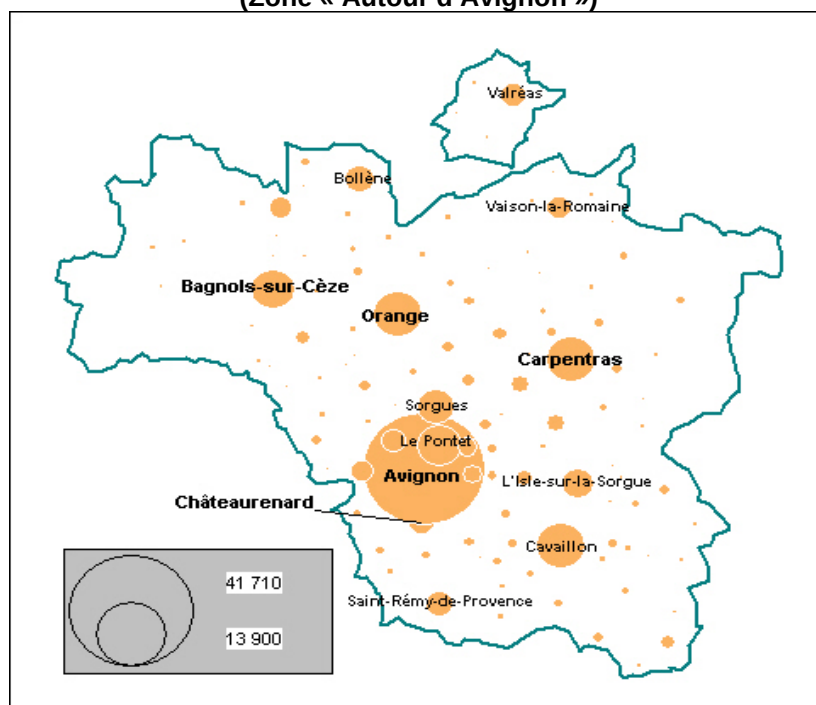


Note de lecture : dans la commune de Cavillon, moins de 60 % des emplois relèvent de l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

Principaux pôles d'emploi salarié de l'économie résidentielle (Zone « Autour d'Avignon »)



Note de lecture : dans la commune d'Avignon, 41 710 salariés exercent une activité dans l'économie résidentielle.

Source : Insee, CLAP 2005

Champ : ensemble de l'emploi salarié, hors agriculture, défense, emplois domestiques, intérim et activités extra-territoriales.

BIBLIOGRAPHIE

Publications Insee sur le sujet

Insee Paca (Laganier J.) (2001) : « *Industrie et agriculture font vivre en grande partie les zones d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur* », Sud Insee l'essentiel, n°36, janvier.

Insee Haute-Normandie (Bigot I., Sueur C.) (2006) : « *La sphère productive, une ressource importante pour l'économie haute-normande* », Aval, n°56, juin.

Insee Lorraine (Calzada C. et Le Blanc F.) (2006) : « *Attractivité résidentielle : les résidences secondaires allemandes en Lorraine* », Économie Lorraine, n°49, avril.

Insee Paca (Pailler P.) (2006) : « *Un emploi salarié sur dix dans la fonction publique territoriale en Provence-Alpes-Côte d'Azur* », Sud Insee l'essentiel, n°94, juillet.

Insee Lorraine (Bourdier M., Jobard L., Kubiak Y.) (2006) : « *Création de richesse ; emplois et salaires : le poids des villes* », Économie Lorraine, n°62, juillet.

Insee Nord-Pas-de-Calais (Léglise D., Vilain E.) (2006) : « *Vers une connaissance de l'emploi salarié au niveau local* », Profils, n°8, juillet.

Insee Limousin (Desbordes C.) (2006) : « *Près d'un salarié sur trois relève de la sphère publique* », Focal, n°28, juillet.

Insee (Basso C., Gaudron G. et Morel B.) (2006) : « *La répartition spatiale de l'emploi et des salaires en 2004* », Insee Première, n°1100, septembre.

Insee Aquitaine (Duban J.-P. et Wojciechowski N.) (2006) : « *Un poids important de l'économie résidentielle en Aquitaine* », Le quatre pages, n°158, septembre.

Insee Bourgogne (Bonsacquet C., Loones F.) (2006) : « *La sphère publique, un employeur localement important* », Dimensions, n°133, septembre.

Insee Midi-Pyrénées (2006) : « *En Midi-Pyrénées, les trois quarts de la masse salariale sont distribués dans les pôles urbains* », 6 pages, n°90, septembre.

Insee Rhône-Alpes (Fricotteau E.) (2007) : « *Sud-Drôme : une économie de plus en plus résidentielle* », La Lettre Analyses, n° 82, novembre.

Insee Guadeloupe (Benhaddouche A., Durieux S.) (2008) : « *Un salarié sur trois dans la sphère publique, en Guadeloupe* », Antianéchos, n°5, janvier.

Insee Guyane (Benhaddouche A., Durieux S.) (2008) : « *Plus de deux salariés sur cinq dans la sphère publique, en Guyane* », Antianéchos, n°5, janvier.

Insee Martinique (Benhaddouche A., Durieux S.) (2008) : « *Plus d'un salarié sur trois dans la sphère publique en Martinique* », Antianéchos, n°5, janvier.

Insee Aquitaine (Jean P.) (2008) : « *Économie résidentielle ou productive : le choix des territoires* », Le quatre pages, n°175, mars.

Autres publications

Sombart W. (1916) : « *Der Moderne Kapitalismus, Erster Band : Die Vorkapitalistische Wirtschaft* », Munich, Duncker & Humblot.

Hoyt H. et Weimer A.M. (1948) : « *Principles of Real Estate* », New York, Roland Press Company.
Andrews R.B. (1953) : « *Mechanics of the Urban Economic Base : Historical Development of the Base Concept* », Land Economics, Vol. 29, pp. 161-167.

Leven C.L. (1956) : « *Measuring the Economic Base* », Papers and Proceedings of the Regional Science Association, 2, pp. 250-258.

Richardson H.W. (1985) : « *Input-Output and Economic Base Multipliers: Looking Backward and Forward* », Journal of Regional Science, 25, n° 4, pp. 607-661.

Krikelas A.C. (1992) : « *Why regions grow: a review of research on the economic base model.* » Economic Review, Federal Reserve Bank of Atlanta. July/August: 16-29.

Davezies L., E. Korsu et D. Béhar (1999) : « *Diagnostic stratégique de la Plaine de France* », Rapport de synthèse pour la DREIF du Séminaire de Diagnostic 'Acadie-OEIL-Institut d'Urbanisme de Paris/Université de Paris XII', novembre.

Davezies L. (2001) : « *Revenu et territoires* », Aménagement du Territoire, rapport du Conseil d'Analyse Économique n°31.

Davezies L. et Lejoux P. (2003) : « *Un train peut en cacher un autre. Derrière l'économie productive, attention à l'économie présente* », Communication au colloque 2003 de l'ASRDLF, Lyon, septembre.

Davezies L. (2003) : « *La diversité des formes du développement local dans les villes françaises ; Un essai de typologie des 354 aires urbaines françaises en fonction de la structure des moteurs de leur développement* », rapport pour la DATAR, septembre.

Davezies L. et Tanguy P. (2004) : « *Économie productive, économie résidentielle dans la base économique des pays du Finistère* », Observatoire de l'Économie et des Institutions Locales, IUP Université de Paris XII, Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Brest.

Davezies L. (2005) : « *Les moteurs du développement économique du territoire de la métropole de Nantes - Saint Nazaire* », étude pour le Scot de la métropole de Nantes - Saint-Nazaire, juin.